

**THOMSON REUTERS CORPORATION**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS  
PÉRIODE TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2009**

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**COMPTE CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT**  
*(non vérifié)*

<i>(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)</i>	Notes	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
		2009	2008	2009	2008
Produits des activités ordinaires		3 216	3 339	9 640	8 312
Charges opérationnelles	8	(2 444)	(2 427)	(7 263)	(6 278)
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		(128)	(122)	(370)	(289)
Dotation aux amortissements des logiciels		(135)	(140)	(404)	(344)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles		(124)	(126)	(367)	(306)
Perte de valeur sur actifs détenus en vue de la vente	10	-	-	-	(89)
Autres (pertes) profits opérationnels, montant net	11	(7)	29	(7)	29
Résultat opérationnel		378	553	1 229	1 035
Charges financières, montant net					
Charges d'intérêts, montant net	12	(122)	(109)	(322)	(121)
Autres (charges financières) produits financiers	12	(7)	90	(64)	18
Autre charge non opérationnelle	13	(326)	-	(326)	-
Résultat avant impôts sur le résultat et avant quote-part dans le résultat net des entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		(77)	534	517	932
Quote-part dans le résultat net des entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		1	1	2	2
Produit (charge) d'impôts sur le résultat	14	232	(118)	149	(164)
Résultat tiré des activités poursuivies		156	417	668	770
Résultat tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts	15	11	(11)	17	(15)
Résultat net		167	406	685	755
Résultat attribuable aux Actionnaires ordinaires <sup>1)</sup>		162	404	667	747
Participations ne donnant pas le contrôle	24	5	2	18	8
<b>Résultat par action</b>	16				
Résultat de base par action					
Tiré des activités poursuivies		0,18 \$	0,50 \$	0,78 \$	1,01 \$
Tiré des activités abandonnées		0,01	(0,01)	0,02	(0,02)
Résultat de base par action		0,19 \$	0,49 \$	0,80 \$	0,99 \$
Résultat dilué par action					
Tiré des activités poursuivies		0,18 \$	0,50 \$	0,78 \$	1,00 \$
Tiré des activités abandonnées		0,01	(0,01)	0,02	(0,02)
Résultat dilué par action		0,19 \$	0,49 \$	0,80 \$	0,98 \$

1) Le 10 septembre 2009, la totalité des actions ordinaires de Thomson Reuters PLC ont été échangées contre un nombre équivalent d'actions ordinaires de Thomson Reuters Corporation dans le cadre de l'unification de la structure de société à double cotation. Se reporter aux notes 1 et 22 pour un complément d'information.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL**  
*(non vérifié)*

<i>(en millions de dollars américains)</i>	Notes	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
		2009	2008	2009	2008
Résultat net		<b>167</b>	406	<b>685</b>	755
Autres éléments du résultat global					
Perte latente nette sur les couvertures de flux de trésorerie		<b>(24)</b>	(9)	<b>(61)</b>	(12)
Partie des différences de conversion inscrite au sein des capitaux propres		<b>174</b>	(1 118)	<b>765</b>	(1 197)
Partie des différences de conversion comptabilisée en résultat		<b>(5)</b>	(93)	<b>(19)</b>	(93)
Écarts actuariels des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des impôts <sup>1)</sup>		<b>(50)</b>	107	<b>(64)</b>	(157)
Autres éléments du résultat global		<b>95</b>	(1 113)	<b>621</b>	(1 459)
Résultat global		<b>262</b>	(707)	<b>1 306</b>	(704)
Résultat global du trimestre attribuable aux Actionnaires ordinaires <sup>2)</sup>		<b>257</b>	(709)	<b>1 288</b>	(712)
Participations ne donnant pas le contrôle	24	<b>5</b>	2	<b>18</b>	8

1) Les produits (charges) d'impôt connexes se sont chiffrés à 27 M\$ et à (65 M\$) pour les trimestres terminés les 30 septembre 2009 et 2008, respectivement, et à 32 M\$ et à 49 M\$ pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008, respectivement.

2) Le 10 septembre 2009, la totalité des actions ordinaires de Thomson Reuters PLC ont été échangées contre un nombre équivalent d'actions ordinaires de Thomson Reuters Corporation dans le cadre de l'unification de la structure de société à double cotation. Se reporter aux notes 1 et 22 pour un complément d'information.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
*(non vérifié)*

<i>(en millions de dollars américains)</i>	Notes	30 septembre 2009	31 décembre 2008
<b>ACTIF</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 860	841
Comptes clients et autres débiteurs		1 729	1 818
Autres actifs financiers	21	222	261
Charges payées d'avance et autres actifs courants	17	636	766
Actif courant		4 447	3 686
Matériel informatique et autres immobilisations corporelles, montant net		1 483	1 556
Logiciels, montant net		1 413	1 299
Autres immobilisations incorporelles identifiables, montant net		8 714	8 702
Goodwill		18 468	18 324
Autres actifs financiers	21	354	286
Autres actifs non courants	18	646	627
Actifs d'impôt différé		90	109
<b>Total de l'actif</b>		<b>35 615</b>	<b>34 589</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passif</b>			
Dette courante	21	1 049	688
Créditeurs, charges à payer et provisions	19	2 503	2 704
Produits différés		1 021	1 193
Autres passifs financiers	21	34	60
Passif courant		4 607	4 645
Dette à long terme	21	7 535	6 783
Provisions et autres passifs non courants	20	1 947	1 798
Autres passifs financiers	21	97	222
Passifs d'impôt différé		2 246	2 653
<b>Total du passif</b>		<b>16 432</b>	<b>16 101</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	22	10 140	10 034
Résultats non distribués		10 557	10 650
Cumul des autres éléments du résultat global		(1 583)	(2 268)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société</b>		<b>19 114</b>	<b>18 416</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	24	69	72
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>19 183</b>	<b>18 488</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>35 615</b>	<b>34 589</b>
Éventualités (note 23)			

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
*(non vérifié)*

	Notes	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois	
		30 septembre	2008	terminées les	30 septembre
<i>(en millions de dollars américains)</i>					
<b>Flux de trésorerie liés aux :</b>					
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>					
Résultat net		167	406	685	755
Ajouter (déduire) les éléments sans effet de trésorerie :					
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		128	122	370	289
Dotation aux amortissements des logiciels		135	140	404	344
Dotation aux amortissements des autres actifs incorporels		124	126	367	306
Pertes nettes (profits nets) à la cession d'entreprises et de placements		12	(29)	12	(29)
Perte de valeur sur actifs détenus en vue de la vente	10	-	-	-	89
Perte sur rachat de titres d'emprunt	12	35	-	35	-
Impôt différé		(380)	54	(446)	(86)
Ajustements de la juste valeur		47	(61)	135	(79)
Autre charge non opérationnelle	13	326	-	326	-
Autres éléments		35	(46)	206	85
Variation du fonds de roulement et d'autres éléments	27	(123)	(118)	(331)	104
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités poursuivies		506	594	1 763	1 778
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités abandonnées	15	7	(2)	7	(22)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, montant net		513	592	1 770	1 756
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	6	(53)	(28)	(98)	(8 298)
Produit tiré d'autres cessions, déduction faite des impôts payés		12	117	15	271
Dépenses d'investissement, moins le produit des cessions		(254)	(259)	(720)	(615)
Autres activités d'investissement		2	-	1	(7)
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies		(293)	(170)	(802)	(8 649)
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités abandonnées	15	-	(12)	22	(72)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net		(293)	(182)	(780)	(8 721)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
Produit tiré du placement de titres d'emprunt	21	498	-	1 107	7 600
Remboursement de la dette	21	(206)	-	(398)	(5 079)
Prélèvements (remboursements) sur les facilités d'emprunt à court terme, montant net		1	7	(7)	(1 065)
Rachats d'actions	25	-	(53)	-	(511)
Dividendes versés sur les actions privilégiées		(1)	(1)	(2)	(4)
Dividendes versés sur les actions ordinaires <sup>1)</sup>	26	(228)	(146)	(682)	(416)
Dividendes à verser, repris de Reuters Group PLC	26	-	-	-	(246)
Autres activités de financement		(1)	11	(6)	205
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net		63	(182)	12	484
Différences de conversion		5	(34)	17	(33)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		288	194	1 019	(6 514)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		1 572	789	841	7 497
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		1 860	983	1 860	983

Se reporter à la note 27 pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie.

Intérêts versés	(134)	(50)	(364)	(196)
Intérêts reçus	10	7	17	162
Impôts sur le résultat versés	(42)	(71)	(61)	(194)

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles du tableau consolidé des flux de trésorerie tiennent compte des intérêts versés et reçus.

Selon la nature de l'opération sous-jacente, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ou les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie tiennent compte des impôts sur le résultat remboursés ou versés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1) Le 10 septembre 2009, la totalité des actions ordinaires de Thomson Reuters PLC ont été échangées contre un nombre équivalent d'actions ordinaires de Thomson Reuters Corporation dans le cadre de l'unification de la structure de société à double cotation. Se reporter aux notes 1, 22 et 26 pour un complément d'information.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
*(non vérifié)*

	Capital social déclaré <sup>1)</sup>	Surplus d'apport	Capital social total	Résultats non distribués	Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	Différences de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<i>(en millions de dollars américains)</i>									
Solde au 31 décembre 2008	3 050	6 984	10 034	10 650	21	(2 289)	(2 268)	72	18 488
Résultat global <sup>2)</sup>	-	-	-	603	(61)	746	685	18	1 306
Distributions liées aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(21)	(21)
Unification de la SDC <sup>1)</sup>	6 828	(6 828)	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	-	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires <sup>1)</sup>	-	-	-	(694)	-	-	-	-	(694)
Actions émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes	12	-	12	-	-	-	-	-	12
Incidence des régimes de rémunération fondée sur des actions	52	42	94	-	-	-	-	-	94
<b>Solde au 30 septembre 2009</b>	<b>9 942</b>	<b>198</b>	<b>10 140</b>	<b>10 557</b>	<b>(40)</b>	<b>(1 543)</b>	<b>(1 583)</b>	<b>69</b>	<b>19 183</b>

	Capital social déclaré <sup>1)</sup>	Surplus d'apport	Capital social total	Résultats non distribués	Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	Différences de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<i>(en millions de dollars américains)</i>									
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	2 727	109	2 836	10 476	1	-	1	-	13 313
Résultat global <sup>3)</sup>	-	-	-	590	(12)	(1 290)	(1 302)	8	(704)
Cession d'une participation dans une filiale consolidée, déduction faite des impôts	-	-	-	47	-	-	-	64	111
Distributions liées aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Émission d'actions de Thomson Reuters PLC	96	7 170	7 266	-	-	-	-	-	7 266
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	-	-	-	(4)	-	-	-	-	(4)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires <sup>1)</sup>	-	-	-	(560)	-	-	-	-	(560)
Actions émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes	144	-	144	-	-	-	-	-	144
Rachats d'actions	(9)	(513)	(522)	-	-	-	-	-	(522)
Incidence des régimes de rémunération fondée sur des actions	34	197	231	-	-	-	-	-	231
<b>Solde au 30 septembre 2008</b>	<b>2 992</b>	<b>6 963</b>	<b>9 955</b>	<b>10 549</b>	<b>(11)</b>	<b>(1 290)</b>	<b>(1 301)</b>	<b>69</b>	<b>19 272</b>

1) Le 10 septembre 2009, la totalité des actions ordinaires de Thomson Reuters PLC ont été échangées contre un nombre équivalent d'actions ordinaires de Thomson Reuters Corporation dans le cadre de l'unification de la structure de société à double cotation. À la suite de l'unification, le capital social déclaré comprend les actions ordinaires et les actions privilégiées. Se reporter aux notes 1, 22 et 26 pour un complément d'information.

2) Le montant inclus dans les résultats non distribués pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 tient compte de pertes actuarielles de 64 M\$, après effets d'impôt liés.

3) Le montant inclus dans les résultats non distribués pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 tient compte de pertes actuarielles de 157 M\$, après effets d'impôt liés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### Note 1 : Sommaire des activités et résumé des principales méthodes comptables

##### Description générale de l'entreprise

Thomson Reuters Corporation (la « société ») est une entreprise régie par les lois de l'Ontario (Canada), dont les actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York et les actions privilégiées de série II sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Auparavant, Thomson Reuters exerçait ses activités en vertu d'une structure de société à double cotation (« SDC ») et avait des actionnaires dans deux sociétés cotées en bourse : la société et Thomson Reuters PLC. La structure SDC avait été mise en œuvre afin de mener à bien l'acquisition de Reuters Group PLC (« Reuters ») le 17 avril 2008. Une proposition visant l'unification de la structure SDC a été annoncée en juin 2009, puis approuvée par les actionnaires et par un tribunal du Royaume-Uni en août 2009. L'unification a été réalisée le 10 septembre 2009.

Aux termes de l'unification, chaque action ordinaire de Thomson Reuters PLC en circulation a été échangée contre une action ordinaire de la société et chaque action américaine de dépôt de Thomson Reuters PLC en circulation a été échangée contre six actions ordinaires de la société. Du fait de l'unification, la société est désormais la seule société mère, et Thomson Reuters PLC (renommée Thomson Reuters UK Limited) est devenue une filiale entièrement détenue par la société.

La société a entrepris une restructuration interne dans le cadre de laquelle elle envisage de fusionner avec la société qui succède à Thomson Reuters UK Limited. Si la restructuration est achevée au premier trimestre de 2010 comme il est actuellement prévu, la société possédera tous les droits et prendra en charge tous les passifs des deux sociétés, y compris les passifs visés par les garanties croisées que les deux sociétés mères avaient conclues dans le cadre de la structure SDC. Les créanciers se retrouveront donc dans la position où ils auraient été si la société avait exercé ses activités en vertu d'une structure à société mère unique.

L'unification était une modification de la structure de la société qui n'a pas eu d'incidence sur les activités, sur l'exploitation, sur la stratégie, sur la situation financière ni sur le personnel de la société dans le monde. Les anciens porteurs d'actions ordinaires de Thomson Reuters PLC et les porteurs actuels d'actions ordinaires de la société, y compris l'actionnaire ayant le contrôle de la société, à savoir The Woodbridge Company Limited, ont conservé immédiatement à la suite de l'unification une participation équivalente à celle qu'ils détenaient immédiatement avant l'unification.

##### Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la société et ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). En juillet 2009, la société a déposé ses états financiers consolidés intermédiaires modifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2009, présentant ainsi pour la première fois ses résultats financiers et sa situation financière selon les IFRS. Les états financiers intermédiaires modifiés de la société pour le trimestre terminé le 31 mars 2009, ainsi que les présents états financiers intermédiaires pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et à IFRS 1 *Première adoption des Normes internationales d'information financière* et conformément aux méthodes comptables que la société se propose d'adopter pour ses états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations du International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») qui, selon la société, seront alors en vigueur. Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés de la société étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les PCGR du Canada diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de consolidation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada. Les informations comparatives de l'exercice 2008 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications. La note 30 comprend un rapprochement des capitaux propres, du résultat net et du résultat global selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même qu'une description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments. La note 30 présente aussi un rapprochement de chacun des postes de l'état de la situation financière au 31 décembre 2008 et du compte de résultat, de l'état du résultat global et de l'état de la situation financière au 30 septembre 2008 et pour la période de neuf mois terminée à cette date.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers (notamment les instruments dérivés), qui sont réévaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La préparation des états financiers conformément à IAS 34 fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. La note 2 décrit les domaines particulièrement complexes et exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers.

#### *Normes adoptées prospectivement pour 2009*

IAS 23 *Coûts d'emprunt* a été modifiée le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette modification impose à une entité d'incorporer dans le coût d'un actif les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Il n'est plus possible de comptabiliser en charges immédiatement ces coûts d'emprunt. La société a appliqué IAS 23 prospectivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 sans retraitement des périodes antérieures. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière de la société ni sur ses résultats.

#### **Périmètre de consolidation**

Les états financiers de la société comprennent les comptes de toutes ses filiales, y compris ceux de Thomson Reuters UK Limited (auparavant, Thomson Reuters PLC). Le périmètre de consolidation n'a pas changé par suite de l'unification. Les résultats de Reuters sont inclus dans les comptes de la société depuis le 17 avril 2008, date de clôture de l'acquisition de Reuters et date à laquelle la société a acquis le contrôle.

#### *Filiales*

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. En général, la société possède plus de la moitié des droits de vote dans ses filiales. L'incidence des droits de vote potentiels que la société est actuellement en mesure d'exercer est prise en compte dans l'évaluation de l'existence du contrôle. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser les acquisitions des filiales selon ce qui suit :

- le coût est évalué à la juste valeur des actifs acquis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs émis ou repris à la date d'acquisition, majoré des coûts de la transaction;
- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition;
- l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs identifiables nets acquis est inscrit à titre de goodwill;
- si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets acquis, l'écart est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

Les transactions intragroupe entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les transactions effectuées avec des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont traitées à titre de transaction avec des propriétaires de la société. Lors d'une acquisition auprès d'un détenteur d'une participation ne donnant pas le contrôle, l'écart entre la contrepartie versée et la part de la valeur comptable des actifs nets acquis est inscrit au sein des capitaux propres. Les profits ou les pertes sur les cessions à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont calculés de la même manière et sont également inscrits au sein des capitaux propres.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### *Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence*

Une entreprise détenue comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable, mais pas le contrôle. En général, la société détient entre 20 % et 50 % des droits de vote dans ses participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'application de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ces entreprises comprend les éléments suivants :

- les participations sont initialement comptabilisées au coût;
- le montant inscrit au poste « Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence » tient compte du goodwill établi lors de l'acquisition, moins le cumul des pertes de valeur, s'il en est;
- la quote-part de la société dans les résultats postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans le compte de résultat, la valeur comptable de la participation étant ajustée d'un montant équivalent;
- si la quote-part de la société dans les pertes égale ou dépasse sa participation dans l'entreprise détenue, y compris les créances non garanties, la société cesse d'inscrire des pertes additionnelles, à moins qu'elle n'ait engagé une obligation ou qu'elle n'ait effectué des paiements au nom de l'entreprise détenue;
- les profits tirés des transactions entre la société et les entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la société dans ces entreprises tandis que les pertes sont éliminées à moins que la transaction démontre que l'actif transféré a subi une perte de valeur.

#### *Coentreprises*

Une coentreprise est une entité sur laquelle la société exerce le contrôle conjointement avec une ou plusieurs entités non liées. L'application de la méthode de la consolidation proportionnelle pour comptabiliser les coentreprises comprend les éléments suivants :

- l'état de la situation financière inclut la quote-part de la société des actifs contrôlés conjointement et des passifs dont elle est conjointement responsable;
- le compte de résultat comprend la quote-part de la société dans les produits et les charges de l'entité sous contrôle commun;
- les profits sur les transactions entre la société et ses coentreprises sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la société dans ces coentreprises tandis que les pertes sont éliminées à moins que la transaction démontre que l'actif transféré a subi une perte de valeur.

Les méthodes comptables des filiales, des entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence et des coentreprises ont été modifiées lorsque nécessaire pour assurer l'uniformité avec les méthodes adoptées par la société.

#### **Monnaies étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, monnaie de présentation de la société.

Les éléments inscrits dans les états financiers de chacune des filiales de la société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (la « monnaie de fonctionnelle »). Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle à l'aide des cours de change en vigueur aux dates des transactions. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires non libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés en résultat, à l'exception de ceux sur les couvertures de flux de trésorerie admissibles, qui sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global au sein des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société.

Les actifs et les passifs des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de la période et les résultats de leurs activités sont convertis aux cours de change moyens durant la période. Les différences de conversion qui en découlent sont inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global au sein des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société. En outre, les profits et les pertes

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

de change découlant de certains prêts intragroupe de nature permanente sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Les profits et les pertes de change découlant de la conversion d'emprunts et de trésorerie et équivalents de trésorerie sont inscrits dans le poste « Charges financières, montant net » du compte de résultat. Tous les autres profits et les pertes de change sont inscrits dans le poste « Charges opérationnelles » du compte de résultat.

Dans les présents états financiers, les symboles « \$ », « \$ CA » et « £ » désignent le dollar américain, le dollar canadien et la livre sterling, respectivement.

#### **Comptabilisation des produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, minorée des retours et rabais estimés, compte tenu des éliminations pour les ventes intragroupe. Les estimations faites par la société se fondent sur l'expérience passée; elle tient aussi compte du type de clients et de transaction ainsi que des particularités d'une transaction donnée.

Les produits des activités ordinaires provenant des prestations de services sont comptabilisés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- le montant des produits peut être évalué de façon fiable;
- le degré d'avancement de l'activité peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable;
- les coûts engagés ou devant être engagés peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, notamment la participation dans la gestion des biens, ont été transférés à l'acheteur;
- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable;
- les coûts engagés ou devant être engagés peuvent être évalués de façon fiable.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la société applique les politiques de comptabilisation des produits des activités ordinaires particulières suivantes :

#### *Produits d'abonnement, notamment les droits d'utilisation de logiciels*

Les produits tirés des ventes de biens et de services par abonnement sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée des abonnements. S'il y a lieu, les frais d'utilisation en sus des frais de base pour une période donnée sont inscrits à mesure que les services sont rendus. Les produits reçus ou à recevoir sur les abonnements avant la livraison des services ou des publications sont inscrits à titre de produits différés.

#### *Accords de prestations multiples*

Lorsque, aux termes d'un accord de vente, le vendeur doit fournir plus d'un bien ou d'un service (prestations multiples), les critères de comptabilisation du produit sont appliqués distinctement à chaque prestation. Une prestation est considérée de façon distincte si le bien vendu ou le service rendu a une valeur intrinsèque pour le client et que la juste valeur du bien vendu ou du service rendu peut être évaluée de façon fiable. Le montant du produit des activités ordinaires comptabilisé pour chaque prestation est évalué à la juste valeur de la prestation à la lumière de la juste valeur de l'ensemble des prestations de l'accord.

## **THOMSON REUTERS CORPORATION**

### **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**

*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

#### *Services d'installation et de mise en œuvre*

Certains accords prévoient la prestation de services d'installation et de mise en œuvre. Les produits de services-conseils découlant de ces accords sont comptabilisés distinctement des produits tirés de logiciels ou d'abonnements si ces services ont une valeur intrinsèque pour le client et si leur valeur peut être évaluée de façon fiable. Si ces services ne sont pas admissibles à une comptabilisation distincte, ils sont comptabilisés avec les produits tirés de logiciels ou d'abonnements.

#### *Ventes liées à des tiers*

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de biens ou de services de tiers sont comptabilisés déduction faite des coûts, lorsque la société agit à titre de mandataire entre le client et le fournisseur, mais sont comptabilisés pour leur montant brut lorsque la société agit pour son propre compte.

#### *Autres accords de services*

Les produits tirés des accords de service ou de consultation sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, habituellement au prorata du nombre d'heures travaillées par rapport au nombre d'heures total prévu.

### **Avantages du personnel futurs**

La charge de retraite de l'exercice des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge de retraite fait appel à des hypothèses, notamment les rendements des actifs disponibles au règlement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations de retraite, l'âge de retraite prévu des membres du personnel, le taux d'augmentation prévu des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Le calcul du rendement attendu des actifs du régime se fonde sur leur juste valeur. Les résultats réels s'écarteront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses. La partie acquise du coût des services passés découlant de modifications au régime est immédiatement comptabilisée en résultat, alors que la partie non acquise est amortie selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de reporting moins la juste valeur des actifs du régime, compte tenu des ajustements liés au coût des services passés non comptabilisés. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée par actualisation des versements de prestation prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première catégorie qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés immédiatement dans les résultats non distribués et pris en compte dans l'état du résultat global. Pour les régimes financés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure les services des membres du personnel concernés sont rendus.

### **Régimes de rémunération fondée sur des actions**

La société offre de nombreux régimes de rémunération fondée sur des actions dont les paiements sont réglés en trésorerie ou en instruments de capitaux propres, les services rendus par les membres du personnel constituant la contrepartie de ces règlements.

La charge de rémunération des régimes dont les paiements sont réglés en instruments de capitaux propres se fonde sur la juste valeur des attributions, compte non tenu de l'incidence de toute condition d'acquisition des droits de service et de performance non liée au marché (par exemple, la rentabilité, les objectifs de croissance des produits et le service continu durant une période donnée). On tiendra compte des conditions d'acquisition des droits non liées au marché dans la formulation des hypothèses quant aux prévisions du nombre d'attributions qui seront acquises. La charge est comptabilisée en résultat sur la période d'acquisition des droits, soit la période au cours de laquelle toutes les conditions d'acquisition des droits doivent être satisfaites. Pour les attributions dont l'acquisition des droits est échelonnée dans le temps, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée en résultat sur la période d'acquisition des droits pertinente.

La charge de rémunération des régimes dont les paiements sont réglés en trésorerie se fonde sur la juste valeur du passif assumé à la fin de chaque période de reporting jusqu'à ce que l'attribution soit réglée. La juste valeur du passif est

## **THOMSON REUTERS CORPORATION**

### **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**

*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

calculée à l'aide d'un modèle d'évaluation des options; le calcul tient compte des conditions de l'attribution et de la prestation des services par les membres du personnel jusqu'à la date d'évaluation.

À la fin de chaque période de reporting, la société révisé son estimation du nombre d'attributions dont les droits seront acquis et comptabilisé en résultat l'incidence de toute révision avec un ajustement équivalent aux capitaux propres ou aux passifs, selon le cas.

#### *Régime d'intéressement fondé sur les actions*

Aux termes de son régime d'intéressement fondé sur les actions, la société peut consentir à certains membres du personnel des options sur actions, des droits conditionnels à des actions (« DCA »), des droits conditionnels à des actions liés au rendement (« DCAR »), ainsi que d'autres attributions fondées sur les actions jusqu'à concurrence de 50 000 000 d'actions ordinaires.

#### *Options sur actions*

Les options sur actions s'acquièrent sur une période de quatre à cinq ans. La durée maximale d'une option est de dix ans à partir de la date de l'attribution. Les options accordées en vertu du régime ont été attribuées au cours de clôture des actions ordinaires de la société à la Bourse de New York affiché le jour précédant la date d'attribution.

#### *Droits conditionnels à des actions*

Les DCA s'acquièrent sur une période maximale de sept ans. La charge de rémunération liée aux DCA est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la société à la Bourse de New York à la date d'attribution.

#### *Droits conditionnels à des actions liés au rendement*

Dans le cadre d'un programme d'intéressement à long terme, la société émet des DCAR à certains dirigeants. Les DCAR donnent au porteur le droit de recevoir une action ordinaire pour chaque droit qui est acquis, à la date d'acquisition de ce droit. Le pourcentage de DCAR acquis varie de 0 à 200 % des DCAR qui ont été attribués au moment de l'établissement du programme, selon le rendement de la société sur une période de trois ans par rapport à certains objectifs de rendement préétablis. La charge de rémunération liée aux DCAR est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de trois ans en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la société à la date d'attribution et du nombre de droits dont l'acquisition est prévue.

#### *Régime d'achat d'actions pour les membres du personnel*

La société offre un régime d'achat d'actions en vertu duquel les membres du personnel admissibles peuvent, moyennant retenues à la source après impôts, acheter des actions ordinaires en bénéficiant d'un escompte de 15 %, jusqu'à une certaine limite. L'escompte est passé en charges au fur et à mesure qu'il est consenti.

Au deuxième trimestre de 2009, la société a mis en place un régime d'épargne de type *Save-as-you-earn* (le « régime SAYE ») aux termes duquel les membres du personnel admissibles avaient l'option d'acquérir des actions ordinaires de Thomson Reuters PLC en bénéficiant d'un escompte de 15 %, à la fin de la période contractuelle d'épargne de 36 mois, au moyen de retenues à la source d'un montant limité. La charge de rémunération liée aux attributions consenties dans le cadre du régime SAYE est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, en fonction de la juste valeur des attributions. À la suite de l'unification, des options ont été échangées contre le droit d'acquérir des actions ordinaires de la société.

#### *Régime d'options sur actions fictives*

Les attributions consenties aux termes du régime d'options sur actions fictives prennent la forme de droits à la plus-value des actions (« DPVA »). Ces droits sont réglables en trésorerie. La charge de rémunération liée à ces attributions est comptabilisée selon la juste valeur des DPVA à la fin de chaque période de reporting, calculée à l'aide d'un modèle d'évaluation des options.

#### **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail sont généralement payables lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de mise à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi en échange d'une indemnité. La société comptabilise les indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan formalisé et détaillé sans possibilité réelle

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

de se rétracter ou d'octroyer des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires.

#### Plans d'intéressement et d'attribution de primes

Les passifs découlant des primes et de l'intéressement sont comptabilisés selon une formule qui tient compte des résultats attribuables aux actionnaires de la société, compte tenu de certains ajustements. La société comptabilise une provision lorsque ces versements sont requis par contrat ou lorsque les pratiques antérieures ont créé une obligation implicite de verser de telles primes.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements dont l'échéance initiale à l'achat est d'au plus trois mois.

#### Matériel informatique et autres immobilisations corporelles

Le matériel informatique et les autres immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité prévue, selon le tableau qui suit.

Matériel informatique	de 3 à 5 ans
Bâtiments et améliorations locatives	de 5 à 40 ans
Mobilier, agencements et matériel	de 3 à 10 ans

#### Logiciels

Certains coûts de conception des logiciels à usage interne ou destinés à fournir des services à des clients sont incorporés dans le coût d'un logiciel dès qu'un projet de logiciel franchit l'étape préliminaire de la conception et atteint celle du développement. Les coûts de développement directement liés à la conception et aux tests d'un logiciel donné et particulier engagés par la société sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- il est techniquement faisable d'achever le logiciel en vue de sa mise en service;
- la direction a l'intention d'achever le logiciel et de le mettre en service ou de le vendre;
- l'entité a la capacité à mettre en service ou à vendre le logiciel;
- la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables est démontrable;
- les ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre le logiciel sont disponibles;
- les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les coûts admissibles à l'incorporation dans le coût d'un logiciel se limitent aux coûts internes et externes, directement liés à un projet donné. Les montants incorporés, moins le cumul des amortissements, sont inscrits au poste « Logiciels, montant net » de l'état de la situation financière. Ces coûts sont amortis sur leur durée d'utilité respective, qui s'échelonne de trois à dix ans. La dotation aux amortissements est inscrite au poste « Dotation aux amortissements des logiciels » du compte de résultat.

#### Autres immobilisations incorporelles identifiables

Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur au moment de leur acquisition. La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. De plus, la valeur comptable des immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité indéterminée fait l'objet d'un test de dépréciation annuel, puisqu'elles ne sont pas amorties. La perte de valeur est déterminée en comparant la valeur recouvrable de ces immobilisations à leur valeur comptable.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité finie sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, selon le tableau qui suit.

Marques de commerce	de 2 à 27 ans
Relations clients	de 2 à 32 ans
Bases de données et contenu	de 2 à 25 ans
Autres	de 2 à 30 ans

Les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité finie font l'objet d'un test de dépréciation comme il est décrit dans la rubrique « Dépréciation des actifs non financiers » ci-dessous.

Certaines marques de commerce à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties; elles font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Lors de ces tests de dépréciation, la juste valeur des marques de commerce est déterminée au moyen d'une approche résultat, plus précisément selon la méthode des redevances. La société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur.

#### Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la part de la société attribuée au montant net des actifs identifiables de la filiale acquise ou de l'entreprise acquise comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel distinct; il est inscrit au coût, moins le cumul des pertes de valeur. Les profits et les pertes réalisées à la cession d'une entité tiennent compte de la valeur comptable du goodwill lié à l'entité cédée.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, selon le niveau auquel il fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion, mais pas à un niveau plus élevé qu'un secteur opérationnel. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement ayant donné lieu à l'existence du goodwill.

#### Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée d'utilité finie font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. De plus, les actifs non courants non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Toute perte de valeur, soit le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable, est comptabilisée dans le résultat tiré des activités poursuivies ou abandonnées, selon le cas. La valeur recouvrable d'un actif est égale au plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de vente et de sa valeur d'utilité. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables (soit les unités génératrices de trésorerie ou « UGT »). La société suit l'évolution des pertes de valeur, autre que la perte de valeur du goodwill, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur.

#### Sortie d'actifs non courants et abandon d'activités

Les actifs non courants sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue et qu'une telle transaction de vente est hautement probable. Parmi les critères de classement d'actif détenu en vue de la vente figure la ferme décision prise par la direction ou le conseil d'administration de se départir d'une entreprise ou d'un groupe d'actifs précis avec l'intention que la transaction se concrétise dans les douze prochains mois. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente et ils ne sont plus amortis. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont classés dans les activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la société et :

- qu'ils représentent une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte;
- qu'ils font partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte; ou
- qu'ils sont une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### Provisions

Les provisions sont des passifs de la société dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour coûts de restructuration sont principalement constituées des indemnités de fin de contrat de travail et de résiliation de contrats de location. Des provisions ne sont pas comptabilisées au titre des pertes opérationnelles futures. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. Les provisions sont réévaluées à la fin de chaque période de reporting à l'aide d'un taux d'actualisation pertinent à cette date. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

#### Dettes à long terme

La dette à long terme est inscrite initialement à la juste valeur, moins les coûts de transaction engagés. Par la suite, la dette à long terme est inscrite au coût amorti, tout écart entre le produit et la valeur de rachat étant comptabilisé en résultat sur la durée de la dette à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dette est classée dans les passifs courants, sauf lorsque la société dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement pour au moins douze mois après la fin de la période de reporting.

#### Instruments financiers

##### *Actifs financiers*

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement, soit la date à laquelle la société reçoit ou livre l'actif. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou sont transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des intentions au moment de leur acquisition :

##### Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

###### *Classement*

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis principalement dans le but d'être vendu à court terme ou si la direction le désigne comme tel. Les instruments dérivés sont également classés comme actif détenu à des fins de transaction, sauf s'ils sont désignés comme instruments de couverture.

###### *Comptabilisation et évaluation*

Ces investissements sont comptabilisés, initialement et par la suite, à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat.

##### Prêts et créances

###### *Classement*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de douze mois après la fin de la période de reporting. Les comptes clients et autres débiteurs ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie font partie de cette catégorie et figurent dans les actifs courants dans l'état de la situation financière.

###### *Comptabilisation et évaluation*

Ces investissements sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et par la suite au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### Actifs financiers disponibles à la vente

##### *Classement*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessus. Ils font partie des actifs financiers non courants sauf si la direction entend en disposer dans les douze mois de la fin de la période de reporting.

##### *Comptabilisation et évaluation*

Ces investissements sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et, par la suite, à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsque ces actifs sont vendus ou subissent une perte de valeur, les ajustements cumulés à la juste valeur inscrits dans les autres éléments du résultat global sont transférés au compte de résultat.

##### *Passifs financiers*

Les passifs financiers sont principalement constitués des créateurs, des charges à payer et de la dette. Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti, s'ils ne sont pas désignés en tant qu'élément couvert, et à la juste valeur s'ils le sont. Le risque de non-exécution, y compris le risque de crédit propre à la société pour ce qui est des passifs financiers, est pris en compte lors de l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, notamment des passifs liés à des dérivés.

##### *Instruments dérivés de couverture*

Les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de conclusion du contrat et réévalués par la suite à la juste valeur. La comptabilisation des profits et pertes dépend de la désignation d'un instrument dérivé comme instrument de couverture et de la nature de l'élément couvert. La société désigne certains instruments dérivés comme :

##### *Instruments de couvertures de juste valeur*

Ces instruments couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat tout comme les variations de la juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables au risque couvert.

##### *Instruments de couvertures de flux de trésorerie*

Ces instruments couvrent les transactions prévues dont la réalisation est hautement probable. La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au sein des capitaux propres. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat. En outre :

- les montants cumulés au sein des capitaux propres sont transférés au compte de résultat dans la période où l'élément couvert affecte le résultat (par exemple, lorsque la vente prévue sera réalisée);
- lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou qu'il est vendu, ou lorsqu'il ne satisfait plus aux critères d'admissibilité à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé reste classé au sein des capitaux propres et n'est transféré au compte de résultat qu'au moment où la transaction prévue est en définitive comptabilisée en résultat;
- lorsque la société s'attend à ce qu'une transaction prévue ne se réalise pas, le profit ou la perte cumulé qui était classé au sein des capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

##### *Instruments dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture*

Certains instruments dérivés, bien qu'ils offrent une couverture efficace des risques économiques, ne sont pas désignés comme instruments de couverture aux fins de la comptabilité. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées dans les postes « Autres charges financières » ou « Charges opérationnelles » du compte de résultat selon la nature et l'objet sous-jacents de ces instruments dérivés.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### *Dérivés incorporés*

La société a des dérivés sur devises incorporés dans certains contrats productifs et contrats d'achat dont la monnaie diffère de la monnaie fonctionnelle ou locale des parties. Ces instruments dérivés sont comptabilisés comme des instruments financiers séparés et ils sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de reporting au moyen des cours de change à terme du marché. La variation de leur juste valeur est comptabilisée dans le poste « Charges opérationnelles » du compte de résultat.

#### *Perte de valeur*

À la fin de chaque période de reporting, la société apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Lorsqu'il y a dépréciation, la perte cumulée est comptabilisée en résultat. La perte cumulée est égale à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur sur l'actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

#### *Renseignements additionnels*

Se reporter à la note 16 des états financiers de l'exercice 2008 de la société pour des renseignements additionnels sur les risques découlant des instruments financiers

#### **Impôts sur le résultat**

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés en résultat. Cependant, s'ils sont liés à des éléments inscrits au sein des capitaux propres, ils sont comptabilisés au sein des capitaux propres.

La charge d'impôt exigible se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de reporting.

L'impôt différé est comptabilisé à l'aide de la méthode des différences temporelles; il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans l'état de la situation financière et la base fiscale connexe utilisée dans le calcul du bénéfice imposable. Le calcul de l'impôt différé tient compte du mode prévu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs à l'aide des taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période où la réalisation ou le règlement aura lieu, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la fin de la période de reporting.

Des passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises sauf si la société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, sur lesquels les différences temporaires pourront être imputées, seront disponibles. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est examinée à la fin de chaque période de reporting et elle est réduite dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal. Des actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### **Note 2 : Estimations comptables principales et jugements significatifs**

Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances.

#### **Principales estimations et hypothèses comptables**

La société formule des estimations et des hypothèses sur les événements futurs. Les estimations comptables qui en découlent seront rarement identiques aux résultats réels. Les principales estimations et hypothèses comptables formulées lors de l'établissement de la valeur comptable des actifs et des passifs sont décrites ci-dessous.

#### *Logiciels*

Une partie importante des dépenses de la société a trait aux logiciels qu'elle met au point pour soutenir ses bases de données informatisées, ses systèmes de livraison et des infrastructures internes, ainsi que, dans une moindre mesure, aux logiciels qu'elle vend directement à ses clients. Au cours du processus de développement d'un logiciel, la société doit poser un jugement sur la période prévue durant laquelle les avantages seront obtenus et établir ainsi la période d'amortissement des coûts incorporés au logiciel. En raison de l'évolution rapide de la technologie et de l'incertitude entourant le processus de développement d'un logiciel, les résultats futurs peuvent être influencés si l'évaluation que fait aujourd'hui la direction de la société de ses nombreux projets s'avère différente de la performance réelle.

#### *Autres immobilisations incorporelles identifiables et goodwill*

L'évaluation des immobilisations incorporelles identifiables et du goodwill exige la formulation de nombreuses estimations et hypothèses significatives, notamment celles liées aux entrées et sorties de fonds futurs, au taux d'actualisation et à la durée d'utilité des actifs. Ces estimations et hypothèses significatives font appel à des jugements significatifs qui pourraient influencer les résultats futurs si l'évaluation que fait aujourd'hui la direction de la performance future et de la juste valeur venait à changer. Ces jugements influenceront les montants de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisée pour les périodes futures.

La société évalue la dépréciation par comparaison entre la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles identifiables ou du goodwill et leur valeur comptable. L'évaluation de la valeur recouvrable fait appel à des jugements significatifs de la direction.

La société procède à un test de dépréciation annuel du goodwill au cours du quatrième trimestre conformément aux méthodes décrites dans la note 1. La société a 22 UGT, dont 21 ont du goodwill et doivent faire l'objet d'un test.

Aucune perte de valeur du goodwill n'a été comptabilisée pour 2008 ni pour les neuf premiers mois de 2009. La valeur recouvrable des UGT a été établie au moyen de différentes méthodes, notamment celle de l'actualisation des flux de trésorerie prévus et celle basée sur les multiples de concurrents et du chiffre d'affaires d'entreprises comparables. Dans tous les cas, la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable. Les prévisions des produits des activités ordinaires futurs ont constitué une estimation significative pour établir la juste valeur. Compte tenu des conditions de marché actuelles, la direction continuera à suivre la performance réelle de ses unités en regard de prévisions de produits des activités ordinaires vues comme étant prudentes.

#### *Avantages du personnel futurs*

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée par actualisation des versements de prestation prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première catégorie qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine du passif de retraite connexe. Le calcul de la charge de retraite fait appel à des hypothèses, notamment les rendements des actifs disponibles au règlement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations de retraite, l'âge de retraite prévu des membres du personnel, le taux d'augmentation prévu des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Le calcul du rendement attendu des actifs du régime se fonde sur leur juste valeur. Les résultats réels s'écarteront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

#### *Impôts sur le résultat*

La charge d'impôts sur le résultat des périodes intermédiaires est comptabilisée, dans la mesure du possible, à l'aide de la meilleure estimation du taux d'impôt effectif annuel moyen estimatif dans chaque administration fiscale appliqué au résultat imposable dans ces administrations fiscales pour la période considérée. L'application du taux moyen pondéré

## **THOMSON REUTERS CORPORATION**

### **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**

*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

selon l'administration fiscale et la catégorie de résultat imposable donne lieu une estimation raisonnable. Les taux d'impôt effectifs annuels moyens estimatifs sont évalués de nouveau à la fin de chaque période de reporting intermédiaire.

L'estimation de la charge d'impôts tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur la capacité de la société à imputer ses déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur expiration, sur ses bénéfices imposables futurs. L'estimation de la société se fonde sur les réglementations fiscales en vigueur et sur ses bénéfices imposables futurs estimatifs. Si la société estime que sa capacité à imputer ses déductions fiscales futures sous-jacentes, elle doit comptabiliser une augmentation ou une diminution de l'actif d'impôt différé, la variation étant comptabilisée dans la charge d'impôts pour la période où elle se produit.

La société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. Il lui faut faire preuve de jugement pour déterminer la charge d'impôts à l'échelle mondiale. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre de l'activité ordinaire. La société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant à payer, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La société réévalue ces provisions à la fin de chaque période de reporting afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle ultérieurement de vérifications effectuées par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période du règlement définitif.

#### **Jugements significatifs dans l'application des méthodes comptables**

Suivent les jugements significatifs exercés par la direction ayant eu l'influence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

#### *Comptabilisation des produits des activités ordinaires*

Tel qu'il est précisé dans la note 1, la société applique les critères de comptabilisation des produits tirés d'accords de prestations multiples selon IAS 18 *Produits des activités ordinaires*. L'exercice du jugement est nécessaire pour établir quelles prestations sont comptabilisées séparément et pour répartir la contrepartie connexe entre les différentes prestations.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

**Note 3 : Récentes positions officielles sur la comptabilité**

Des nouvelles normes, interprétations et modifications aux normes actuelles ont été publiées par l'IASB ou par l'IFRIC. Leur application est obligatoire pour les périodes de reporting commençant après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ou par la suite. Bon nombre de ces nouveautés n'étant pas pertinentes ou étant sans conséquences pour la société, elles n'ont pas été prises en compte dans le tableau suivant. Les positions officielles qui suivent sont en voie d'être évaluées afin d'en déterminer l'incidence sur les résultats et sur la situation financière de la société.

Améliorations aux IFRS	Les améliorations apportées par l'IASB aux IFRS sont constituées de douze modifications portant sur la présentation, la comptabilisation ou l'évaluation. Les dates d'entrée en vigueur et les dispositions transitoires sont précisées dans les normes aux cas par cas.	Les principaux éléments des améliorations annuelles que l'IASB a publiées en avril 2009 sont présentés dans les rubriques sur les révisions aux normes décrites ci-dessous.
IFRS 2	<i>Modification de IFRS 2 Paiement fondé sur des actions</i>	Les modifications confirment que, tout comme c'est le cas pour les regroupements d'entreprises, tel qu'il est défini dans IFRS 3 (2008) <i>Regroupements d'entreprises</i> , les apports d'une entreprise lors de la formation d'une coentreprise et les transactions mettant en cause des entités sous contrôle commun ne sont pas visés par l'IFRS 2 <i>Paiement fondé sur des actions</i> .
IFRS 3	<i>Révision de IFRS 3 Regroupements d'entreprises</i>	L'application de la méthode de l'acquisition est maintenue, mais de nombreux changements importants sont apportés, notamment la comptabilisation à la juste valeur des paiements convenus lors de l'achat d'une entreprise à la date d'acquisition et la comptabilisation en résultat, par la suite, des variations de la valeur des paiements éventuels classés à titre de dette de même que la comptabilisation en résultat des coûts de transaction.
IFRS 8	<i>Modification de IFRS 8 Secteurs opérationnels</i>	Des modifications mineures ont été apportées au libellé de la norme et la base des conclusions a été modifiée pour préciser qu'une entité doit fournir l'indicateur des actifs sectoriels seulement si cet indicateur est présenté périodiquement au principal décideur opérationnel.
IAS 1	<i>Modification de IAS 1 Présentation des états financiers</i>	La modification précise que le classement d'un passif à titre d'élément courant ou non courant n'est pas lié à la possibilité de le régler au moyen de l'émission d'instruments de capitaux propres. Cette modification à la définition de passif courant autorise le classement d'un tel passif à titre d'élément non courant (pour autant que l'entité dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement en trésorerie ou en nature pour au moins douze mois après la période de reporting) même si la contrepartie peut en tout temps forcer l'entité à régler le passif avec des actions.
IAS 39	<i>Modification de IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>	La modification touche la définition d'actifs et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat; reformule le commentaire sur la désignation et la documentation d'une couverture; précise que la réévaluation de la valeur comptable d'un instrument d'emprunt, lorsque cesse la comptabilité de couverture de juste valeur, doit s'appuyer sur un taux d'intérêt révisé; et précise aussi qu'il est possible de reclasser un instrument dérivé dans la catégorie des actifs et passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou hors de cette catégorie lorsqu'il commence ou cesse d'être admissible à titre d'instrument de couverture.
IFRIC 9	<i>Modification de IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés</i>	La modification confirme que, tout comme les instruments dérivés acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises tel qu'il est défini dans IFRS 3 (2008), ceux acquis lors de la formation d'une coentreprise ou de transactions mettant en cause des entités sous contrôle commun ne sont pas visés par IFRIC 9.
IFRIC 16	<i>Modification de IFRIC 16 Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger</i>	La modification précise qu'un instrument de couverture peut être détenu par toute entité d'un groupe, même par l'activité à l'étranger qui fait l'objet de la couverture.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### **Note 4 : Informations sectorielles**

La société fournit des informations intelligentes aux entreprises et aux professionnels. L'offre de services de la société, fondée sur son expertise du secteur et ses technologies novatrices, rend accessible aux dirigeants des informations clés.

La société est organisée en deux divisions : la division Marchés, qui s'occupe des activités financières de la société et qui est issue du regroupement des entreprises exploitées antérieurement par Reuters et par le groupe Financier Thomson, et la division Professionnels, composée des groupes Droit, Fiscalité et comptabilité, Soins de santé et Sciences, qui était exploitée antérieurement par The Thomson Corporation.

Au cours du premier trimestre de 2009, la division Professionnels a été restructurée en trois groupes : Droit, Fiscalité et comptabilité, et Soins de santé et sciences. Le groupe Fiscalité et comptabilité comprend maintenant certaines activités internationales auparavant présentées dans le groupe Droit. Les activités relatives à la propriété intellectuelle, qui réunissent toutes les ressources de la division Professionnels concernant les brevets, les marques de commerce et les normes, font désormais partie du groupe Droit. Le groupe Soins de santé et sciences gère maintenant les affaires du groupe Soins de santé ainsi que celles de l'ancien groupe Sciences qui sert les marchés pharmaceutique, universitaire et gouvernemental. L'information sectorielle pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008 a été retraitée pour rendre compte de cette nouvelle structure organisationnelle.

Les secteurs à présenter de la société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et des services à des marchés cibles décrits ci-dessous. Les méthodes comptables suivies par les secteurs à présenter sont les mêmes que celles qu'applique la société.

#### *Marchés*

Ce secteur fournit des solutions d'automatisation de la négociation, de la gestion des placements et des entreprises, des outils de soutien à la décision, ainsi que des services de nouvelles et de données sur les marchés des capitaux. Il s'adresse aux professionnels en services financiers dans divers marchés, dont les marchés des titres à revenu fixe, des opérations de change, des actions, des marchandises et de l'énergie, ainsi qu'aux professionnels œuvrant dans les entreprises et les banques d'investissement, les investisseurs institutionnels, les gestionnaires de patrimoine, et les organisations médiatiques internationales.

#### *Droit*

Ce secteur fournit des outils de gestion du flux des travaux aux professionnels du droit, de la propriété intellectuelle, de la conformité et d'autres domaines ainsi qu'aux organismes gouvernementaux.

#### *Fiscalité et comptabilité*

Ce secteur propose des solutions intégrées d'information et de gestion des flux des travaux aux professionnels de la fiscalité et de la comptabilité.

#### *Soins de santé et sciences*

Ce secteur fournit de l'information et des services aux médecins, aux chercheurs, aux scientifiques et aux autres professionnels de l'information du secteur des soins de santé, du milieu universitaire, du monde scientifique, des entreprises et des gouvernements.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**
*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

	Trimestre terminé le 30 septembre 2009		Trimestre terminé le 30 septembre 2008	
	Produits des activités ordinaires	Résultat opérationnel sectoriel	Produits des activités ordinaires	Résultat opérationnel sectoriel
Secteurs à présenter				
Droit	917	305	940	322
Fiscalité et comptabilité	225	36	210	40
Soins de santé et sciences	217	43	208	33
Professionnels	1 359	384	1 358	395
Marchés	1 859	369	1 982	336
Total des secteurs	3 218	753	3 340	731
Direction générale et autres <sup>1)</sup>	-	(244)	-	(81)
Éliminations	(2)	-	(1)	-
Total	3 216	509	3 339	650

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009		Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008	
	Produits des activités ordinaires	Résultat opérationnel sectoriel	Produits des activités ordinaires	Résultat opérationnel sectoriel
Secteurs à présenter				
Droit	2 683	887	2 727	895
Fiscalité et comptabilité	695	113	646	118
Soins de santé et sciences	646	121	663	105
Professionnels	4 024	1 121	4 036	1 118
Marchés	5 621	1 130	4 284	728
Total des secteurs	9 645	2 251	8 320	1 846
Direction générale et autres <sup>1)</sup>	-	(648)	-	(445)
Éliminations	(5)	-	(8)	-
Total	9 640	1 603	8 312	1 401

1) Le poste « Direction générale et autres » comprend les frais du siège social, certains coûts liés aux régimes de rémunération fondée sur des actions, certains ajustements de la juste valeur liés aux devises et les coûts des programmes d'intégration (y compris les frais au titre des anciennes initiatives de transformation). En 2008, le poste « Direction générale et autres » comprenait aussi certains coûts de la transaction Reuters.

Conformément à IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la société fournit les informations sur ses secteurs à présenter en se fondant sur les indicateurs que la direction utilise pour évaluer le rendement de ces secteurs. La société fait appel à la notion de résultat opérationnel sectoriel pour mesurer le rendement opérationnel de ses secteurs. Le résultat opérationnel sectoriel correspond au résultat opérationnel avant i) la dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles, ii) les autres profits et pertes opérationnels et iii) les pertes de valeur sur actifs. La direction utilise cet indicateur parce que la dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles, les autres profits et pertes opérationnels et les pertes de valeur sur actifs ne sont pas considérés comme des activités opérationnelles contrôlables aux fins de l'évaluation du rendement actuel des secteurs. Bien que la définition, par la société, du résultat opérationnel sectoriel soit conforme aux IFRS, elle peut ne pas correspondre à celle d'autres sociétés.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du résultat opérationnel sectoriel, établi d'après l'information relative aux secteurs à présenter, et du résultat opérationnel établi dans le compte consolidé de résultat.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	Résultat opérationnel sectoriel	509	650	1 603
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles	(124)	(126)	(367)	(306)
Perte de valeur sur actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	(89)
Autres (pertes) profits opérationnels, montant net	(7)	29	(7)	29
Résultat opérationnel	378	553	1 229	1 035

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**  
(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

**Note 5 : Caractère saisonnier**

Avant l'acquisition de Reuters, les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel des activités poursuivies de la société étaient proportionnellement moins élevés au premier trimestre et plus élevés au quatrième trimestre, puisque certains biens et services, particulièrement dans les secteurs de la réglementation et des soins de santé, étaient lancés vers la fin de l'exercice. Par contre, les coûts engagés s'étaient plus uniformément sur l'exercice. Les marges d'exploitation de la société augmentaient habituellement à mesure que l'exercice progressait. Par conséquent, il valait mieux examiner les résultats pour l'ensemble de l'exercice ou comparer les résultats d'un trimestre avec ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, plutôt que de comparer les résultats de deux trimestres successifs. Comme les produits des activités ordinaires et le résultat de Reuters ne fluctuent pas beaucoup au cours de l'exercice, le caractère saisonnier des produits des activités ordinaires et du résultat opérationnel de la société est désormais moins prononcé. Malgré cela, il n'est pas recommandé de comparer le rendement d'un trimestre par rapport au trimestre précédent, mais plutôt d'analyser le rendement de l'ensemble de l'exercice par rapport à l'exercice précédent ou celui d'un trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

**Note 6 : Acquisition de Reuters et autres acquisitions et investissements**

**Acquisition de Reuters**

Le 17 avril 2008, Thomson a acquis Reuters. Les activités de Reuters ont été combinées à celles de l'ancien groupe Financier Thomson afin de créer un chef de file international en matière de services électroniques d'information, de systèmes de négociation et de nouvelles.

*Contrepartie*

L'acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition, et les résultats de Reuters sont inclus dans le compte de résultat depuis le 17 avril 2008, date de clôture de l'acquisition. Le tableau qui suit détaille la contrepartie.

Trésorerie (paiement le 1 <sup>er</sup> mai 2008)	8 450
Actions ordinaires de Thomson Reuters PLC (194 107 278 actions émises le 17 avril 2008)	7 266
Options sur actions de Reuters Group PLC	176
Coûts de la transaction	138
Contrepartie totale	16 030

La valeur attribuée aux actions ordinaires de Thomson Reuters PLC a été de 37,43 \$ l'action, soit le cours de clôture de l'action de 16 avril 2008.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**
*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

Le tableau qui suit présente la répartition des actifs acquis et des passifs repris.

	Valeur comptable	Ajustement de la juste valeur	Juste valeur
<b>Actif</b>			
Trésorerie et équivalents	465	-	465
Comptes clients et autres débiteurs	1 476	(13)	1 463
Autres actifs financiers	106	-	106
Charges payées d'avance et autres actifs courants	278	(30)	248
Actif courant	2 325	(43)	2 282
Matériel informatique et autres immobilisations corporelles, montant net	893	104	997
Logiciels, montant net	546	(14)	532
Autres immobilisations incorporelles identifiables, montant net	175	6 408	6 583
Autres actifs financiers	210	-	210
Autres actifs non courants	770	(212)	558
Total de l'actif	4 919	6 243	11 162
<b>Passif</b>			
Dette courante	1 304	-	1 304
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 680	(138)	1 542
Produits différés	962	(41)	921
Passif courant	3 946	(179)	3 767
Dette à long terme	817	(2)	815
Provisions et autres passifs non courants	271	539	810
Passifs d'impôt différé	189	2 031	2 220
Total du passif	5 223	2 389	7 612
Actifs nets acquis	(304)	3 854	3 550
Goodwill	-	12 480	12 480
Total	(304)	16 334	16 030

L'excédent du prix d'acquisition sur la valeur des actifs corporels et des immobilisations incorporelles identifiables moins les passifs repris a été inscrit à titre de goodwill. Il représente les synergies et les ressources humaines obtenues dans le cadre de l'acquisition.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel se seraient chiffrés à 10 046 M\$ et à 1 309 M\$, respectivement, si l'acquisition de Reuters avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le résultat du trimestre terminé le 30 septembre 2008 tient compte des activités de Reuters pour l'ensemble de la période, l'acquisition de Reuters ayant été conclue au deuxième trimestre de 2008. En raison du programme d'intégration mis en œuvre par la société décrit à la note 7, il est impraticable de présenter les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel dégagés par Reuters depuis l'acquisition.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**  
*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

**Autres acquisitions**

Le tableau qui suit présente le nombre d'opérations d'acquisition menées à terme au cours des trimestres et des périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2009 et 2008, ainsi que la contrepartie versée en trésorerie.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
<b>Nombre d'opérations</b>				
Entreprises et immobilisations incorporelles identifiables acquises	9	4	22	11
Participations dans des entreprises	-	1	-	3

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
<b>Contrepartie en trésorerie</b>				
Entreprises et immobilisations incorporelles identifiables acquises	52	22	96	171
Participations dans des entreprises	1	-	2	32
Total des acquisitions, exclusion faite de Reuters	53	22	98	203

Pour 2008, les acquisitions comprennent l'acquisition de TaxStream, fournisseur de logiciels de calcul de la charge d'impôts pour les sociétés. Les participations dans des entreprises tiennent compte de l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans Tradeweb (se reporter à la note 24) en janvier 2008.

**Note 7 : Programmes d'intégration**

En 2008, la société a annoncé un programme d'intégration visant à intégrer les activités acquises de Reuters avec celles du groupe Financier Thomson de même qu'à réaliser les synergies de coûts à l'échelle de la nouvelle organisation, notamment les services partagés et les services généraux. La société a également engagé des frais au titre des anciennes initiatives de transformation mises en œuvre avant l'acquisition. Comme il s'agit d'initiatives à l'échelle de l'entreprise, les charges supplémentaires qui accompagnent la réalisation des synergies de coûts sont comptabilisées dans le secteur « Direction générale et autres ». Ces diverses initiatives devraient avoir été menées à bien en 2011. La société engagera des frais de restructuration, notamment des indemnités de fin de contrat de travail et des pertes à la résiliation de contrats de location et d'autres contrats.

Le tableau suivant présente les coûts engagés au titre des programmes d'intégration.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Coûts des programmes d'intégration	148	96	343	310

Les coûts engagés se rapportent principalement à des indemnités de fin de contrat, à des honoraires d'experts-conseils, à la marque et à des initiatives technologiques.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**  
*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

**Note 8 : Charges opérationnelles**

Le tableau qui suit détaille les charges opérationnelles.

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		terminées les	
	2009	2008	2009	2008
Salaires, commissions et indemnités	1 136	1 160	3 437	3 194
Paiement fondé sur des actions	17	18	74	54
Avantages postérieurs à l'emploi	59	51	170	119
Total des frais de personnel	1 212	1 229	3 681	3 367
Biens et services <sup>1)</sup>	629	648	1 836	1 672
Données	277	342	806	717
Télécommunications	165	147	456	316
Biens immobiliers <sup>2)</sup>	114	122	349	285
Ajustements de la juste valeur	47	(61)	135	(79)
Total des charges opérationnelles	2 444	2 427	7 263	6 278

1) Le poste « Biens et services » comprend les honoraires professionnels, les services de conseil et de sous-traitance, la publicité et les frais de location de matériel.

2) Le poste « Biens immobiliers » comprend l'amortissement des actifs découlant de loyers avantageux et l'augmentation des passifs découlant de loyers désavantageux.

**Note 9 : Régimes d'avantages du personnel**

Le tableau qui suit détaille la charge nette au titre des principaux régimes à prestations définies de la société.

Trimestres terminés les 30 septembre	Régimes de retraite à prestations définies		Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2009	2008	2009	2008
Coût des services rendus au cours de la période	21	22	1	1
Coût financier	64	69	2	3
Rendement attendu des actifs des régimes	(66)	(84)	-	-
Charges au titre des indemnités spéciales de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Coût des services passés	-	-	-	-
Charge au titre des régimes à prestations définies, montant net	19	7	3	4

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	Régimes de retraite à prestations définies		Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2009	2008	2009	2008
Coût des services rendus au cours de la période	60	55	2	2
Coût financier	185	168	7	8
Rendement attendu des actifs des régimes	(190)	(200)	-	-
Charges au titre des indemnités spéciales de fin de contrat de travail	-	5	-	-
Coût des services passés	-	1	-	-
Charge au titre des régimes à prestations définies, montant net	55	29	9	10

**Note 10 : Perte de valeur sur actifs détenus en vue de la vente**

Parallèlement à la décision de vendre l'entreprise Dialog, une perte de valeur de 89 M\$ a été comptabilisée sur les immobilisations incorporelles de Dialog pour le trimestre terminé le 30 juin 2008.

**Note 11 : Autres (pertes) profits opérationnels**

Les autres pertes opérationnelles du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 sont essentiellement constituées d'une perte à la vente de PDR (Physicians' Desk Reference), qui faisait auparavant partie du secteur Soins de santé et sciences.

Les autres profits opérationnels du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008 se composaient principalement d'un profit à la vente d'une copie de la base de données Worldscope, laquelle cession était obligatoire pour que l'acquisition de Reuters soit autorisée en vertu des lois antitrust.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

**Note 12 : Charges financières, montant net**

Les tableaux qui suivent détaillent le montant net des charges financières.

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		terminées les	
	2009	2008	2009	2008
Produits d'intérêts	10	8	17	159
Charges d'intérêts sur la dette courante	-	(1)	-	(9)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(132)	(116)	(339)	(271)
Total des charges d'intérêts	(122)	(109)	(322)	(121)

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		terminées les	
	2009	2008	2009	2008
Profits (pertes) attribuables aux variations des cours de change	27	101	(10)	56
Profits (pertes) sur instruments dérivés	1	(7)	(18)	(42)
Perte sur rachat de titres d'emprunt	(35)	-	(35)	-
Autres	-	(4)	(1)	4
Autres (charges financières) produits financiers	(7)	90	(64)	18

*Profits nets (pertes nettes) attribuables aux variations des cours de change*

Pour toutes les périodes visées, des profits nets ou des pertes nettes attribuables aux variations des cours de change sur certaines ententes de financement intragroupe ont été réalisés. Les profits et les pertes de change sur les ententes de financement intragroupe sont comptabilisés en résultat lorsque ces ententes sont réglées ou qu'elles ne sont pas considérées comme permanentes. En 2008, la période de neuf mois tenait également compte de pertes liées à l'incidence des variations des cours de change sur la contrepartie versée en trésorerie pour Reuters, au titre de laquelle un passif avait été engagé à la date de clôture, soit le 17 avril 2008, mais n'avait pas été réglé avant le 1<sup>er</sup> mai 2008.

*Profits (pertes) sur instruments dérivés*

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009, les pertes sur les dérivés autonomes et par suite de l'inefficacité de certains instruments de couverture ont donné lieu à la réalisation de montants nets. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les pertes sur instruments dérivés comprenaient les pertes de juste valeur des options d'achat sur la livre sterling acquises au troisième trimestre de 2007 dans le cadre du programme de couverture visant à réduire le risque de fluctuation du cours de change entre le dollar et la livre sterling auquel était exposée la contrepartie en trésorerie payée pour Reuters, ainsi que les pertes sur des instruments dérivés utilisés antérieurement à des fins de couverture par Reuters, lesquels ont été réglés peu de temps après la clôture de l'acquisition de Reuters.

*Perte sur le rachat de titres d'emprunt*

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009, une perte de 35 M\$ a été inscrite relativement au rachat anticipé, en octobre 2009, de trois émissions de titres d'emprunt en circulation. La perte correspond principalement à des primes pour remboursement anticipé, compensées en partie par des profits sur les dérivés connexes auparavant désignés comme couvertures de flux de trésorerie (voir les notes 21 et 29) qui ont été reclassés hors des capitaux propres.

**Note 13 : Autre charge non opérationnelle**

Dans le cadre d'une vente d'actifs intragroupe prévue, une réduction de 326 M\$ du goodwill a été comptabilisée en charges dans le compte de résultat du trimestre terminé le 30 septembre 2009. Ce montant ayant été annulé par un produit d'impôts sur le résultat équivalent, l'ajustement n'a eu aucune incidence nette sur le résultat (voir la note 14). L'ajustement se rapporte à une vente d'actifs intragroupe qui sera réalisée en franchise d'impôt en raison de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées obtenues dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise. Selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* et IAS 12 *Impôts sur le résultat*, lorsque des pertes fiscales acquises sont comptabilisées ultérieurement, un montant correspondant doit être retranché du goodwill. Cet ajustement n'a pas eu d'incidence sur la trésorerie.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### Note 14 : Impôts sur le résultat

La charge d'impôt des trimestres et des périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2009 et 2008 rend compte des divers territoires d'imposition dans lesquels des résultats avant impôts ont été comptabilisés. Le caractère saisonnier des activités de la société influe sur la répartition des résultats imposables entre les administrations fiscales dans les périodes intermédiaires et, de ce fait, la charge d'impôt des périodes intermédiaires n'est pas nécessairement représentative de la charge d'impôt pour l'exercice complet.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009, un produit d'impôts de 326 M\$ a été comptabilisé au titre des pertes en capital qui seront utilisées dans le cadre d'une vente d'actifs intragroupe prévue, la réalisation de ces pertes en capital étant devenue probable. Plus précisément, la vente intragroupe sera réalisée en franchise d'impôt en raison de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées obtenues dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise. Selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* et IAS 12 *Impôts sur le résultat*, lorsque des pertes fiscales acquises sont comptabilisées ultérieurement, un montant correspondant doit être retranché du goodwill. Par conséquent, une réduction du goodwill a été inscrite pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 à titre de charge et a été présentée au-dessous du résultat opérationnel (voir la note 13). Ces ajustements n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net ni sur la trésorerie.

Également au troisième trimestre de 2009, par suite de négociations avec les autorités fiscales, un produit d'impôts de 30 M\$ a été comptabilisé au titre de versements d'intérêts intragroupe qui n'étaient auparavant pas considérés comme déductibles aux fins de l'impôt.

En avril 2008, à la conclusion d'un contrôle fiscal de routine visant les années 2003 à 2005, l'Internal Revenue Service des États-Unis a avisé la société qu'il remettrait en question certaines positions adoptées dans ses déclarations fiscales. De l'avis de la direction, cette remise en question n'aura aucune incidence importante.

#### Note 15 : Activités abandonnées

Le résultat tiré des activités abandonnées est constitué d'ajustements apportés à la suite de l'expiration d'engagements de responsabilité ou de périodes de garantie, ou de l'amélioration des estimations antérieures en rapport avec la cession du groupe Formation Thomson au cours de 2007.

Le poste « Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités abandonnées » figurant au tableau des flux de trésorerie des périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008 représente principalement le montant en trésorerie échangé à l'égard de certains ajustements apportés au fonds de roulement. La période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 comprenait aussi des versements au titre des impôts.

#### Note 16 : Résultat par action

Le résultat de base par action correspond au résultat attribuable aux actions ordinaires de la société moins les dividendes sur les actions privilégiées, divisé par la somme du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et des droits conditionnels à des actions (« DCA ») devenus acquis. L'unification n'a pas eu d'incidence sur le nombre d'actions en circulation, les actions ordinaires et les actions américaines de dépôt de Thomson Reuters PLC ayant été échangées contre un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société.

Les DCA représentent le nombre d'actions ordinaires que certains membres du personnel ont décidé de recevoir à l'avenir à la place d'une rémunération en trésorerie.

Le résultat dilué par action est obtenu à partir du dénominateur du calcul du résultat de base décrit plus haut, ajusté de façon à tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des options sur actions et d'autres titres en cours. La société a recours à la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**
*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

Le résultat utilisé pour le calcul du résultat par action tiré des activités poursuivies est présenté ci-après. Le résultat utilisé pour le calcul du résultat par action tiré des activités abandonnées est celui présenté dans le compte de résultat.

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		terminées les	
	2009	2008	2009	2008
Résultat tiré des activités poursuivies	156	417	668	770
Moins : Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(5)	(2)	(18)	(8)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(1)	(1)	(2)	(4)
	<b>150</b>	<b>414</b>	<b>648</b>	<b>758</b>

Le tableau qui suit détaille le résultat utilisé pour établir le résultat par action.

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		terminées les	
	2009	2008	2009	2008
Résultat attribuable aux actionnaires ordinaires	162	404	667	747
Moins : Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(1)	(1)	(2)	(4)
	<b>161</b>	<b>403</b>	<b>665</b>	<b>743</b>

Le tableau qui suit présente le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de même que le rapprochement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour le calcul du résultat dilué par action.

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		terminées les	
	2009	2008	2009	2008
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	829 022 962	822 877 111	828 458 440	751 483 635
Droits conditionnels à des actions acquis	695 365	903 868	578 970	920 511
Nombre utilisé dans le calcul du résultat de base	829 718 327	823 780 979	829 037 410	752 404 146
Incidence des régimes de rémunération fondée sur des actions et des autres régimes d'intéressement	7 758 794	5 646 297	7 060 792	4 267 441
Nombre utilisé dans le calcul du résultat dilué	837 477 121	829 427 276	836 098 202	756 671 587

**Note 17 : Charges payées d'avance et autres actifs courants**

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
Stocks	82	81
Charges payées d'avance	414	354
Autres actifs courants	140	331
Charges payées d'avance et autres actifs courants	<b>636</b>	<b>766</b>

Les autres actifs courants sont principalement constitués de débiteurs liés à l'impôt exigible, aux taxes sur la valeur ajoutée et à d'autres taxes à la consommation.

**Note 18 : Autres actifs non courants**

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
Excédents nets des régimes de retraite à prestations définies	61	66
Valeur de rachat de polices d'assurance vie	262	242
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	294	288
Autres actifs non courants	29	31
Total des autres actifs non courants	<b>646</b>	<b>627</b>

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**  
*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

**Note 19 : Crédoeurs, charges à payer et provisions**

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
Comptes fournisseurs	316	430
Charges à payer	1 611	1 712
Provisions	267	259
Autres passifs courants	309	303
<b>Total des crédoeurs, charges à payer et provisions</b>	<b>2 503</b>	<b>2 704</b>

**Note 20 : Provisions et autres passifs non courants**

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
Obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	926	828
Rémunération et intéressement du personnel différés	194	189
Autres provisions	136	124
Passifs découlant de loyers désavantageux	296	335
Autres passifs non courants	395	322
<b>Total des provisions et autres passifs non courants</b>	<b>1 947</b>	<b>1 798</b>

**Note 21 : Instruments financiers**

*Dettes*

En septembre 2009, la société a exercé son droit de racheter les titres d'emprunt suivants avant leur date d'échéance prévue :

- billets à 7,74 % de 75 M\$ échéant en 2010;
- billets à 4,75 % de 250 M\$ échéant en 2010;
- billets à moyen terme à 6,85 % de 400 M\$ CA échéant en 2011.

De plus, en septembre 2009, la société a réalisé un placement de billets à 4,70 % d'un montant de capital de 500 M\$ échéant en octobre 2019. En octobre 2009, le produit de ce placement, de même que d'autres fonds disponibles, a été affecté au financement des rachats.

En mars 2009, la société a émis pour 750 M\$ CA de billets à 6,00 % échéant en mars 2016. À la clôture de ce placement, la société a conclu deux swaps de devises fixe-fixe qui ont eu pour effet de convertir les billets émis en des billets de 610 M\$ au taux d'intérêt de 6,915 %. Ces swaps ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Cette émission a généré un produit net de 609 M\$, dont une tranche de 184 M\$ a été affectée au remboursement des billets de 250 M\$ CA venus à échéance en juin 2009 et au remboursement des billets à 4,25 % de 200 M\$ venus à échéance en août 2009.

En juin 2008, la société a émis des titres d'emprunt pour quelque 3 G\$ au moyen d'appels publics à l'épargne lancés séparément aux États-Unis et au Canada, comme l'indique le tableau suivant :

	<b>Montant de capital</b> (en millions de dollars)
<b>Émission aux États-Unis</b>	
Billets à 5,95 % échéant en 2013	750 \$ US
Billets à 6,50 % échéant en 2018	1 000 \$ US
<b>Total des billets émis libellés en dollars US</b>	<b>1 750 \$ US</b>
<b>Émission au Canada</b>	
Billets à 5,25 % échéant en 2011	600 \$ CA
Billets à 5,70 % échéant en 2015	600 \$ CA
<b>Total des billets émis libellés en dollars CA</b>	<b>1 200 \$ CA</b>

Après l'émission au Canada, la société a conclu deux contrats de swap de devises. Les billets échéant en 2011 entraîneront des paiements d'intérêts à taux variable sur 593 M\$ US et les billets échéant en 2015 entraîneront des paiements d'intérêts au taux de 6,25 % sur 593 M\$ US.

La société a affecté le produit net de ces émissions et d'autres ressources à sa disposition au remboursement intégral des montants prélevés sur une facilité de crédit d'acquisition qui avaient servi à financer une partie de la contrepartie en trésorerie de l'acquisition de Reuters.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Les actifs de Reuters comprenaient une trésorerie de 465 M\$. De plus, la société a repris certaines obligations financières de Reuters, dont les éléments ci-après.

- Une facilité de crédit renouvelable dont l'encours s'élevait à 312 M£ et a été remboursé en avril 2008.
- Du papier commercial dont l'encours était de 63 M£ et a été remboursé au deuxième trimestre de 2008.
- Des débetures d'un montant en capital de 500 M€, échéant en 2010, à l'égard desquelles la société a conclu par la suite des swaps de devises qui feront en sorte qu'elle paiera en définitive des intérêts sur 762 M\$ US à un taux variable fondé sur le TIOL.
- Des billets à taux variable d'un montant de capital de 250 M€, qui sont venus à échéance et qui ont été remboursés en novembre 2008. La société avait établi un swap de devises aux termes duquel ces billets ont été rachetés pour 398 M\$ US à l'échéance.
- Des obligations d'un montant de capital de 1 G¥ qui ont été remboursées en juin 2008.
- Certains instruments dérivés que Reuters a utilisés pour couvrir les débetures et les billets mentionnés ci-dessus et qui ont été réglés en avril 2008.

En février 2008, la société a remboursé des billets venus à échéance d'un montant de capital de 400 M\$.

Le tableau qui suit détaille la partie courante de la dette au 30 septembre 2009 et au 31 décembre 2008.

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
Emprunts à court terme	10	13
Partie courante de la dette à long terme	1 039	675
Total de la dette courante	1 049	688

#### *Programme de couverture de la contrepartie à verser pour Reuters*

Étant donné que la contrepartie en trésorerie versée aux anciens actionnaires de Reuters fluctuait en fonction du cours de change entre le dollar et la livre sterling, la société a instauré un programme de couverture afin de réduire son exposition aux fluctuations du cours de change. Au troisième trimestre de 2007, la société a payé 76 M\$ pour l'achat de plusieurs options d'achat sur la livre sterling pour un notionnel cumulé de 2,3 G£ et dont le prix d'exercice moyen était d'environ 2,05 \$ pour 1,00 £. Ces options ont expiré à différentes dates entre février et avril 2008.

Pendant le mois d'avril 2008, la société a conclu plusieurs contrats de change à court terme afin de réduire son exposition aux fluctuations du cours de change entre le dollar et la livre sterling. Au deuxième trimestre de 2008, la société a comptabilisé un profit de 9 M\$ au poste « Autres charges financières » du compte de résultat relativement à ces contrats.

De plus, après la cession du groupe Formation Thomson en 2007, la société a investi une partie du produit tiré de la vente dans des titres de fonds du marché monétaire et dans des dépôts bancaires à terme libellés en livres sterling. Ces fonds ont servi à régler une partie de la contrepartie en trésorerie versée aux anciens actionnaires de Reuters.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**
*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*
**Actifs et passifs financiers**

Les tableaux qui suivent détaillent les actifs et passifs financiers au 30 septembre 2009 et au 31 décembre 2008.

	Trésorerie, prêts et créances	Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés désignés à des fins de couverture	Disponibles à la vente	Autres actifs (passifs) financiers	Total
<b>30 septembre 2009</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 860	-	-	-	-	1 860
Comptes clients et autres débiteurs	1 729	-	-	-	-	1 729
Autres actifs financiers courants	160	26	36	-	-	222
Autres actifs financiers non courants	102	-	179	20	53	354
Dette courante	-	-	-	-	(1 049)	(1 049)
Comptes fournisseurs (note 19)	-	-	-	-	(316)	(316)
Charges à payer (note 19)	-	-	-	-	(1 611)	(1 611)
Autres passifs financiers courants	-	(20)	(2)	-	(12)	(34)
Dette à long terme	-	-	-	-	(7 535)	(7 535)
Autres passifs financiers non courants	-	-	(97)	-	-	(97)
<b>Total</b>	<b>3 851</b>	<b>6</b>	<b>116</b>	<b>20</b>	<b>(10 470)</b>	<b>(6 477)</b>

	Trésorerie, prêts et créances	Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés désignés à des fins de couverture	Disponibles à la vente	Autres actifs (passifs) financiers	Total
<b>31 décembre 2008</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	841	-	-	-	-	841
Comptes clients et autres débiteurs	1 818	-	-	-	-	1 818
Autres actifs financiers courants	87	152	22	-	-	261
Autres actifs financiers non courants	72	-	143	18	53	286
Dette courante	-	-	-	-	(688)	(688)
Comptes fournisseurs (note 19)	-	-	-	-	(430)	(430)
Charges à payer (note 19)	-	-	-	-	(1 712)	(1 712)
Autres passifs financiers courants	-	(28)	(2)	-	(30)	(60)
Dette à long terme	-	-	-	-	(6 783)	(6 783)
Autres passifs financiers non courants	-	-	(222)	-	-	(222)
<b>Total</b>	<b>2 818</b>	<b>124</b>	<b>(59)</b>	<b>18</b>	<b>(9 590)</b>	<b>(6 689)</b>

**Note 22 : Capitaux propres**

L'unification n'a pas eu d'incidence sur le total des capitaux, les valeurs comptables du capital social déclaré et du surplus d'apport de Thomson Reuters PLC ayant été virées au capital social déclaré de la société.

**Note 23 : Éventualités**
**Actions et réclamations en justice**

En février 2008, un recours collectif dans le cadre duquel sont alléguées des violations des lois fédérales antitrust des États-Unis a été intenté devant la cour de district des États-Unis, district centre de la Californie, contre West Publishing Corporation, exerçant ses activités sous le nom BAR/BRI, et Kaplan Inc. En avril 2008, la cause a été rejetée en raison du fond. Les demandeurs ont interjeté appel de ce rejet, et la société attend actuellement le jugement de la cour d'appel des États-Unis, neuvième circuit.

Outre le cas précité, la société est partie à des litiges ou à des réclamations qui surviennent dans le cycle d'exploitation normal. Ces procès et ces réclamations contre la société, y compris le cas susmentionné, restent à être réglés, et leur issue demeure imprévisible. À la lumière des renseignements dont la société dispose actuellement et après consultation des avocats externes, la direction estime que le résultat définitif de ces causes, prises individuellement ou globalement, ne devrait pas avoir une incidence importante sur l'ensemble de la situation financière de la société.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### **Note 24 : Tradeweb**

En janvier 2008, la société a formé un partenariat avec un consortium de neuf maisons de courtage internationales en valeurs mobilières (le « consortium ») dans le but de pousser plus loin l'expansion de Tradeweb, établissement de courtage en ligne qui fait partie de la division Marchés. Les maisons de courtage ont investi 180 M\$ pour acquérir une participation de 15 % dans Tradeweb Markets, et certains courtiers recevront de Tradeweb Markets des services gratuits évalués à 26 M\$ et inscrits à titre de produits différé dans le présent état de la situation financière. De plus, Thomson Reuters et le consortium ont investi dans l'expansion des catégories d'actif par l'entremise d'une nouvelle entité, Tradeweb New Markets. La société a investi initialement dans cette nouvelle entité un montant en trésorerie de 30 M\$ (et s'est engagée à investir un montant additionnel de 10 M\$) et a contribué des actifs évalués à quelque 30 M\$. Quant au consortium, son apport s'est élevé à 60 M\$, avec une promesse de 40 M\$ additionnels, et il a également fourni des contrats évalués à environ 180 M\$. La société détient une participation de 20 % dans Tradeweb New Markets, tandis que le consortium en détient 80 %.

À la signature de l'entente, la société a inscrit dans les résultats non distribués un profit après effets d'impôt liés de 47 M\$ lié à la cession de sa participation de 15 % dans Tradeweb Markets et à son apport en actif à Tradeweb New Markets.

Aux termes de l'entente, les deux entités fusionneront après l'atteinte de certains objectifs de rendement ou de certaines étapes échelonnées dans le temps. Le pourcentage de participation dans l'entité issue de la fusion sera fonction de la juste valeur de chacune des deux entités au moment de la fusion. Tant que la fusion ne sera pas concrétisée, la société consolidera les résultats de Tradeweb Markets en comptabilisant la quote-part du résultat revenant au consortium en tant que participation ne donnant pas le contrôle et en inscrivant sa participation ne donnant pas le contrôle dans Tradeweb New Markets à titre de participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Après la fusion, la participation de la société sera comptabilisée de manière à refléter sa participation définitive dans l'entité et son degré de contrôle définitif sur l'entité.

Le compte de résultat tient compte d'une affectation du résultat net à la participation ne donnant pas le contrôle du consortium dans Tradeweb Markets. La quote-part de la société dans le résultat de Tradeweb New Markets est inscrite au poste « Quote-part dans le résultat net des entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ». Dans l'état de la situation financière, la participation du consortium dans Tradeweb Markets est inscrite au poste de capitaux propres « Participations ne donnant pas le contrôle ». La valeur comptable du placement de la société dans Tradeweb New Markets est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et est inscrite au poste « Autres actifs non courants » de l'état de la situation financière.

#### **Note 25 : Programme de rachat d'actions**

La société peut racheter des actions occasionnellement dans le cadre de sa stratégie de gestion du capital et, en vertu de la présente offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur jusqu'au 12 mai 2010, elle peut racheter l'équivalent d'au plus 500 M\$ de ses actions. Les décisions concernant les rachats futurs, s'il en est, seront fondées sur la conjoncture des marchés, le cours des actions et d'autres facteurs, dont les possibilités d'investir des capitaux en vue de la croissance. La société peut racheter des actions sur le marché libre à la Bourse de Toronto ou à la Bourse de New York. La société peut choisir, en tout temps, de suspendre le rachat d'actions ou d'y mettre fin conformément aux lois en vigueur. Les actions rachetées sont annulées. De temps à autre, si la société ne possède pas de renseignements privilégiés la concernant ou concernant ses titres que le public ignorerait, elle peut établir un plan prédéfini avec son courtier en vue de racheter des actions pendant des périodes au cours desquelles elle n'est normalement pas active sur les marchés en raison de ses propres périodes d'interdiction d'opérations, de ses propres règles sur les opérations d'initié ou d'autres facteurs. Tout plan conclu avec le courtier de la société sera adopté conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et aux exigences de la règle 10b5-1 de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, dans sa version modifiée.

En avril 2008, la société a mis en place un programme de rachat d'actions de 500 M\$ échéant en juillet 2008, en vertu duquel environ 16,5 millions d'actions ordinaires ont été rachetées. La société a ensuite racheté 0,9 million d'actions supplémentaires au coût de 21 M\$ au cours du troisième trimestre de 2008. Elle n'a racheté aucune action au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**  
*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

Le tableau qui suit résume les rachats d'actions effectués par la société dans les périodes indiquées.

Trimestres terminés les	Nombre d'actions rachetées	Prix moyen par action
30 juin 2008	15 645 535	30,59 \$
30 septembre 2008	1 737 350	24,68 \$
31 décembre 2008	-	-
31 mars 2009	-	-
30 juin 2009	-	-
30 septembre 2009	-	-

**Note 26 : Dividendes**

Les dividendes sur les actions de la société sont déclarés en dollars américains. Les dividendes par action déclarés s'établissent comme suit :

<i>(les montants par action sont en dollars américains)</i> Dividendes par action déclarés	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Par action ordinaire de Thomson Reuters Corporation	0,28 \$	0,22 \$	0,84 \$	0,81 \$
Par action ordinaire de Thomson Reuters PLC <sup>1)</sup>	0,28 \$	0,22 \$	0,84 \$	0,22 \$

1) Le 10 septembre 2009, la totalité des actions ordinaires de Thomson Reuters PLC ont été échangées contre un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société dans le cadre de l'unification de la structure SDC. Se reporter à la note 1 pour un complément d'information.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les dividendes versés à l'égard des actions sont présentés déduction faite des montants réinvestis dans le régime de réinvestissement des dividendes de la société. Les dividendes ont été réinvestis comme suit :

Dividendes réinvestis	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	4	36	12	144

**Note 27 : Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie**

Le tableau qui suit détaille les composantes du poste « Variation du fonds de roulement et d'autres éléments ».

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Comptes clients et autres débiteurs	28	(28)	128	1 204
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(18)	(61)	19	(6)
Autres actifs financiers	8	(6)	17	(15)
Créditeurs, charges à payer et provisions	(38)	116	(314)	(230)
Produits différés	(163)	(96)	(219)	(924)
Autres passifs financiers	(8)	7	(18)	5
Impôts sur le résultat	77	(9)	173	63
Autres	(9)	(41)	(117)	7
	(123)	(118)	(331)	104

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a comptabilisé un profit à la vente de sa participation de 15 % dans Tradeweb Markets et à son apport d'actifs à Tradeweb New Markets (voir la note 24). Le profit a été comptabilisé directement aux résultats non distribués.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

#### **Note 28 : Transactions entre parties liées**

Au 30 septembre 2009, Woodbridge détenait en propriété réelle environ 55 % des actions de la société.

##### *Transactions avec Woodbridge*

De temps à autre, dans le cadre de l'activité ordinaire, Woodbridge et certaines de ses sociétés affiliées achètent certains des biens et des services de la société. Ces transactions sont négociées dans des conditions normales de concurrence, notamment à l'égard du prix, et ont peu d'importance pour les résultats des activités et la situation financière de la société, qu'elles soient prises individuellement ou collectivement.

Dans le cadre de l'activité ordinaire, une société appartenant à Woodbridge verse des frais à certaines des filiales de la société pour divers services administratifs. En 2008, les montants versés par Woodbridge pour ces services ont totalisé environ 330 000 \$.

La société détient des contrats d'assurance IARD d'assureurs non apparentés et, en vertu des programmes établis avec sa filiale d'assurance captive, elle prend à sa charge la première tranche de 500 000 \$ de chaque sinistre. Woodbridge participe à ces programmes et verse à la société une prime à la mesure de ses risques. Ces primes se sont élevées à environ 80 000 \$ en 2008, ce qui correspond à peu près à la prime qu'un assureur non apparenté aurait réclamée pour offrir les mêmes garanties.

Jusqu'au 17 avril 2008 (date de clôture de l'acquisition de Reuters), la société a maintenu une entente avec Woodbridge en vertu de laquelle cette dernière avait convenu d'indemniser à l'égard de tout sinistre en responsabilité civile, jusqu'à concurrence de 100 M\$, soit les administrateurs et dirigeants de la société, actuels ou anciens, soit la société dans le cas où celle-ci indemniserait ces administrateurs et dirigeants, selon des modalités essentiellement pareilles à celles qui s'appliqueraient dans une entente commerciale intervenue dans des conditions normales de marché. En contrepartie, la société était tenue de verser à Woodbridge des frais annuels de 750 000 \$, soit un montant inférieur à la prime que la société aurait payée pour une assurance des entreprises. La société a remplacé cette entente par un contrat d'assurance ordinaire. La société a le droit d'obtenir une indemnisation de Woodbridge au titre des réclamations découlant d'événements survenus avant le 17 avril 2008, dans la mesure où les réclamations sont déposées avant le 17 avril 2014.

##### *Transactions avec des sociétés affiliées et des coentreprises dans lesquelles la société détient une participation*

La société conclut des transactions avec des sociétés affiliées et des coentreprises dans lesquelles elle détient une participation. Ces transactions portent sur la prestation ou l'obtention de services et sont conclues dans le cadre de l'activité ordinaire et dans des conditions normales de concurrence.

La société et The Depository Trust & Clearing Corporation détiennent chacune une participation de 50 % dans Omgeo, fournisseur de services de gestion des échanges. Omgeo paie la société pour l'utilisation d'installations, de technologies et d'autres services. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, ces services étaient évalués à environ 7 M\$.

La société et Shin Nippon Hoki Shuppan K.K. détiennent chacune une participation de 50 % dans Westlaw Japan K.K., fournisseur d'information et de solutions juridiques au marché des produits juridiques japonais. La société fournit à cette coentreprise des services technologiques et d'autres services qui ont été évalués à environ 2 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

L'entreprise Tradeweb Markets de la société fournit des services, notamment l'utilisation de sa plateforme de négociation et diverses fonctions administratives, à l'entreprise Tradeweb New Markets, qui a été établie en 2008 et dans laquelle elle détient une participation de 20 %. (Se reporter à la note 24 pour un supplément d'information). Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, la société a inscrit des produits des activités ordinaires de 14 M\$ en regard de ces services.

Dans le cadre de l'acquisition de Reuters, la société a repris un contrat de location conclu avec 3XSQ Associates, entité qui appartient dorénavant à la société et à Rudin Times Square Associates LLC et qui a été formée afin de bâtir et d'exploiter les propriétés et édifices du 3 Times Square, à New York (État de New York) qui abritent actuellement le siège social de la société. La société utilise la méthode de la mise en équivalence pour son placement dans 3XSQ Associates. Aux termes du contrat de location, la société dispose de locaux de bureaux de plus de 690 000 pieds carrés jusqu'en 2021, et le contrat contient des dispositions relatives à la résiliation anticipée de certaines parties et diverses options de

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**  
(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

reconduction. Les coûts engagés par la société pour 3XSQ Associates au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 se sont élevés à environ 28 M\$ en loyers, taxes et autres charges.

*Autres transactions*

En février 2005, la société a conclu avec Hewitt Associates Inc. (« Hewitt ») un contrat en vue d'externaliser certaines fonctions administratives en ressources humaines et d'accroître ainsi l'efficacité opérationnelle et de réduire les coûts. Aux termes du contrat en vigueur, la société prévoit verser à Hewitt une somme globale d'environ 165 M\$ sur une période de dix ans qui a débuté en 2006. En 2008, la société a versé 11 M\$ à Hewitt en contrepartie de ses services. M. Steven A. Denning, l'un des administrateurs de la société et le président du comité des ressources humaines de la société, était aussi administrateur de Hewitt jusqu'en février 2009. M. Denning n'a pas participé aux négociations sur le contrat et il n'a pas délibéré ni voté sur la question étudiée par le comité des ressources humaines et le conseil d'administration.

**Note 29 : Événements postérieurs à la période de reporting**

En octobre 2009, les titres d'emprunt suivants ont été rachetés avant leur date d'échéance prévue pour 629 M\$, y compris les intérêts courus, les primes pour remboursement anticipé et le règlement des swaps de devises connexes :

- billets à 7,74 % de 75 M\$ échéant en 2010;
- billets à 4,75 % de 250 M\$ échéant en 2010;
- billets à moyen terme à 6,85 % de 400 M\$ CA échéant en 2011.

**Note 30 : Transition aux IFRS**

Les états financiers de la société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 seront ses premiers états financiers préparés conformément aux IFRS. Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés tel qu'il est décrit dans la note 1, notamment en ce qui concerne l'application de IFRS 1. IFRS 1 impose à une entité d'inclure une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS dans ses états financiers IFRS lors de l'adoption de ses premiers états financiers IFRS. La société inclura cette déclaration dans ses états financiers annuels de 2009.

En outre, IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives. Par conséquent, la société a commencé à appliquer les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2008 (la « date de transition »). IFRS 1 impose aux premiers adoptants d'appliquer rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur à la fin de la période de reporting, soit le 31 décembre 2009 pour la société. Cependant, elle prévoit certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires pour les premiers adoptants des IFRS.

**Choix initiaux lors de l'adoption**

Sont présentées ci-dessous les exemptions applicables et les exceptions appliquées lors de la transition des PCGR du Canada aux IFRS.

**Choix des exemptions aux IFRS**

1. **Regroupements d'entreprises** – IFRS 1 permet d'appliquer IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* rétrospectivement ou prospectivement de la date de transition. L'application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. La société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, de sorte que ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. La valeur comptable du goodwill, tel qu'établi antérieurement selon les PCGR du Canada, résultant de regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition n'a pas été ajustée en raison de l'application de ces exemptions. En outre, la société n'adoptera pas par anticipation IFRS 3 révisée; elle adoptera plutôt cette norme lors de son entrée en vigueur officielle, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour la société.

## THOMSON REUTERS CORPORATION

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (*non vérifié*)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

2. **Avantages du personnel** – IFRS 1 permet d'appliquer rétrospectivement la méthode du « corridor » conformément à IAS 19 *Avantages du personnel* pour comptabiliser les écarts actuariels ou de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulatifs différés conformément aux PCGR du Canada dans le solde d'ouverture des résultats non distribués à la date de transition. La société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulatifs à la date de transition dans le solde d'ouverture des résultats non distribués pour tous ses régimes d'avantages du personnel.
3. **Montant cumulé des différences de conversion** – L'application rétrospective des IFRS imposerait à la société d'établir le montant cumulé des différences de conversion conformément à IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* à compter de la date de la formation ou de l'acquisition d'une filiale or entreprise détenue comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 1 permet de mettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition. La société a choisi de mettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion dans le solde d'ouverture des résultats non distribués à la date de transition.
4. **Paiements fondés sur des actions** – IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* encourage l'application de ses dispositions aux instruments de capitaux propres attribués à compter du 7 novembre 2002, mais IFRS 2 autorise leur application aux seuls instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 qui ne sont pas acquis à la date de transition. La société a choisi d'utiliser l'exemption prévue par IFRS 1 et a appliqué IFRS 2 à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 qui n'étaient pas acquis à la date de transition. En outre, la société a appliqué IFRS 2 à tous les passifs découlant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions en vigueur à la date de transition. En raison de la méthode de transition choisie, la société a transféré au capital social les charges de rémunération fondée sur des actions qui étaient inscrites auparavant dans les résultats non distribués selon les PCGR du Canada au sein des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société.
5. **Coûts d'emprunt** – IAS 23 *Coûts d'emprunt* impose à une entité d'incorporer les coûts d'emprunt à tous actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'incorporation à l'actif est le 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou une date ultérieure. L'adoption anticipée est permise. La société a choisi de ne pas adopter par anticipation cette méthode comptable. Par conséquent, les coûts d'emprunt engagés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 sont comptabilisés en résultat.

### Exceptions obligatoires aux IFRS

Sont présentées ci-dessous les exceptions appliquées lors de la transition des PCGR du Canada aux IFRS.

1. **Comptabilité de couverture** – La comptabilité de couverture doit être appliquée prospectivement à compter de la date de transition aux transactions qui satisfont aux conditions requises pour la comptabilité de couverture selon IAS 39 à cette date. Les relations de couverture ne peuvent pas être désignées rétrospectivement et la documentation à l'appui ne peut pas être élaborée rétrospectivement. Par conséquent, seules les relations de couverture qui satisfaisaient aux conditions requises pour la comptabilité de couverture à la date de transition ont été comptabilisées comme couvertures dans les résultats de la société conformes aux IFRS. Tous les instruments dérivés qui ne satisfaisaient pas aux conditions requises pour la comptabilité de couverture selon IAS 39 ont été évalués à la juste valeur et ont été inscrits dans l'état de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés hors couverture.
2. **Estimations** – Les informations a posteriori ne sont pas utilisées pour créer ou réviser des estimations. Les estimations faites antérieurement par la société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS sauf si cela était nécessaire pour refléter des différences entre les méthodes comptables.

### **Rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS**

IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des périodes antérieures. La première adoption par la société des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement ou d'investissement. Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, du résultat et du résultat global selon les PCGR du Canada et les IFRS pour les périodes indiquées:

**THOMSON REUTERS CORPORATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifié)**  
*(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

*Rapprochement des capitaux propres*

(en millions de dollars américains)	31 décembre 2008	30 septembre 2008
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	20 126	20 077
Différences avec les PCGR augmentant (diminuant) les capitaux propres publiés :		
1. Regroupements d'entreprises	(1 166)	(498)
2. Avantages du personnel	(773)	(497)
3. Rémunération fondée sur des actions	(50)	(27)
4. Produits des activités ordinaires	3	19
5. Instruments dérivés et activités de couverture	14	(8)
6. Dépréciations	1	(3)
7. Impôts sur le résultat	165	44
8. Participations ne donnant pas le contrôle	168	165
<b>Total des capitaux propres selon les IFRS</b>	<b>18 488</b>	<b>19 272</b>

*Rapprochement du résultat*

(en millions de dollars américains)	Trimestre terminé le 30 septembre 2008	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008
Résultat net selon les PCGR du Canada	381	748
Différences avec les PCGR augmentant (diminuant) le résultat publié :		
1. Regroupements d'entreprises	18	(16)
2. Avantages du personnel	6	16
3. Rémunération fondée sur des actions	3	3
4. Produits des activités ordinaires	5	13
5. Instruments dérivés et activités de couverture	-	(4)
6. Dépréciations	15	(4)
7. Impôts sur le résultat	(10)	5
8. Différences de conversion	(14)	(14)
9. Participations ne donnant pas le contrôle	2	8
<b>Résultat net selon les IFRS</b>	<b>406</b>	<b>755</b>

*Rapprochement du résultat global*

(en millions de dollars américains)	Trimestre terminé le 30 septembre 2008	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008
Résultat global selon les PCGR du Canada	(1 441)	(1 053)
Différences avec les PCGR augmentant (diminuant) le résultat global publié :		
Différences liées au résultat net, après impôt	25	7
Couvertures de flux de trésorerie latentes	2	(2)
Différences de conversion comptabilisées au sein des capitaux propres	693	594
Différences de conversion comptabilisées en résultat	(93)	(93)
Écarts actuariels des régimes de retraite, après impôt	107	(157)
<b>Résultat global selon les IFRS</b>	<b>(707)</b>	<b>(704)</b>

### **Modifications des méthodes comptables**

Outre les exemptions et les exceptions décrites ci-dessus, les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures conformes aux PCGR du Canada et les nouvelles méthodes comptables conformes aux IFRS que la société applique maintenant.

#### **1. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Tel qu'il est mentionné dans la rubrique « Choix des exemptions aux IFRS », la société a appliqué l'exemption prévue par IFRS 1 pour les regroupements d'entreprises. Par conséquent, les regroupements d'entreprises menés à terme avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008 n'ont pas été retraités et la valeur comptable du goodwill selon les IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2008 est égale à sa valeur comptable selon les PCGR du Canada à cette date. Les ajustements découlant des IFRS ci-dessous ont trait aux acquisitions survenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### **Évaluation du prix d'acquisition**

**PCGR du Canada** – Les actions émises en contrepartie dans le cadre d'un regroupement sont évaluées à leur valeur de marché dans les quelques jours précédant et suivant la date de conclusion d'un accord sur le prix d'acquisition et celle où la transaction envisagée a été annoncée.

**IFRS** – Les actions émises en contrepartie dans le cadre d'un regroupement sont évaluées à leur valeur de marché à la date de clôture de l'acquisition. Par conséquent, le goodwill et les capitaux propres ont été diminués à la suite de la réévaluation des actions émises en contrepartie de l'acquisition de Reuters.

#### **Acquisition – coûts connexes**

**PCGR du Canada** – Si certaines conditions sont satisfaites, les coûts d'une stratégie visant 1) à céder un secteur d'activité d'une entreprise acquise; 2) à mettre fin au contrat de travail de membres du personnel d'une entreprise acquise, 3) à délocaliser des membres du personnel d'une entreprise acquise, sont traités à titre de passifs repris et sont incorporés dans la répartition du coût d'acquisition.

**IFRS** – Les provisions pour coûts de restructuration ne font partie des passifs repris que si l'entreprise acquise avait comptabilisé un passif pour coûts de restructuration selon les normes IFRS applicables. Par conséquent, les provisions pour coûts de restructuration qui ont fait l'objet d'une répartition du prix d'acquisition selon les PCGR du Canada ont été comptabilisées en résultat selon les IFRS.

#### **Ajustement à la répartition du prix d'acquisition**

**PCGR du Canada** – Les modifications aux estimations qui ont lieu après la répartition initiale du prix d'acquisition viennent influencer prospectivement le goodwill. De plus, bien que les PCGR du Canada n'imposent pas de limite de temps pour mener à terme le processus de répartition, dans les faits le processus se termine au plus tard à la fin de l'exercice durant lequel l'acquisition a eu lieu.

**IFRS** – Si la comptabilisation initiale d'un regroupement ne peut être déterminée que provisoirement, les ajustements ultérieurs à la répartition peuvent être comptabilisés dans les douze mois de la date d'acquisition. Par la suite, tout ajustement est comptabilisé en résultat. Les ajustements découlant de l'achèvement de la comptabilisation provisoire sont comptabilisés rétrospectivement à partir de la date d'acquisition. Par conséquent, des ajustements aux dotations aux amortissements ont été apportés rétrospectivement pour refléter la comptabilisation définitive des regroupements.

Se reporter également à la discussion ci-dessous sur les différences de comptabilisation des impôts sur le résultat dans le cadre de regroupements d'entreprises en ce qui a trait au goodwill et aux immobilisations incorporelles.

## 2. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

Tel qu'il est mentionné dans la rubrique « Choix des exemptions aux IFRS », la société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulatifs à la date de transition dans le solde d'ouverture des résultats non distribués pour tous ses régimes d'avantages du personnel.

### Écarts actuariels

**PCGR du Canada** – Les écarts actuariels qui découlent du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés de façon systématique et cohérente. Cependant, ils font l'objet d'un amortissement minimum selon la méthode du corridor, la largeur de ce dernier étant égale à 10 % de la plus élevée de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice. Tout excédent par rapport à ce corridor est amorti à titre de charge de retraite selon le mode linéaire sur la période de service moyenne prévue des membres actifs. Les écarts actuariels à l'intérieur du corridor de 10 % sont différés.

**IFRS** – La société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels immédiatement dans l'état du résultat global sans transfert subséquent au compte de résultat. Par conséquent, les écarts actuariels ne sont pas amortis en résultat, mais ils sont plutôt comptabilisés directement dans le résultat global à la fin de chaque période de reporting. Par conséquent, la société a diminué sa charge de retraite de l'amortissement des écarts actuariels.

### Date d'évaluation

**PCGR du Canada** – L'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime doit se faire à une date comprise dans les trois mois précédant la fin de l'exercice, pourvu que l'entité conserve la même date d'évaluation d'un exercice à l'autre. La société évalue l'obligation au titre des prestations définies et les actifs du régime de certains de ses régimes au 30 septembre de chaque exercice.

**IFRS** – Une entité doit déterminer la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans les états financiers ne diffèrent pas de manière significative des montants qui seraient déterminés à la fin de la période de reporting. Par conséquent, lors de la transition aux IFRS, la société a réévalué son obligation au titre des prestations définies et ses actifs du régime à la fin de chaque période de reporting, ce qui a modifié le calcul de la charge de retraite.

### Juste valeur et rendement attendu des actifs du régime

**PCGR du Canada** – Le rendement prévu des actifs du régime est obtenu en multipliant le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime par la juste valeur liée au marché des actifs du régime. La juste valeur liée au marché tient compte des variations de la juste valeur des actifs du régime sur une période de cinq ans.

**IFRS** – Le rendement attendu des actifs du régime est obtenu en multipliant le taux attendu de rendement à long terme des actifs du régime par la juste valeur des actifs du régime à la fin de la période de reporting. Par conséquent, la société a ajusté sa charge de retraite pour tenir compte du rendement attendu des actifs du régime fondé sur la juste valeur des actifs du régime à la fin de chaque période de reporting.

### **Actif au titre des prestations définies**

**PCGR du Canada** – Lorsqu'un régime à prestations définies donne lieu à un actif au titre des prestations définies, une réduction de valeur d'un montant égal à l'excédent de l'actif au titre des prestations définies sur les avantages futurs attendus est comptabilisée. L'actif au titre des prestations définies est inscrit dans l'état de la situation financière, après déduction de la réduction de valeur. Toute variation de la réduction de valeur est comptabilisée en résultat pour la période durant laquelle la variation est survenue.

**IFRS** – Comme les PCGR du Canada, les IFRS limitent au montant recouvrable la comptabilisation d'un actif au titre des prestations définies dans certaines circonstances. Puisque la société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global, toute variation de la réduction de valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour la période durant laquelle la variation est survenue. Par conséquent, la société a ajusté sa charge de retraite en fonction de ce qui précède.

### **3. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**

IFRS 2 est en vigueur pour la société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et s'applique aux options sur actions et aux attributions non acquises à cette date. Les dispositions transitoires de IFRS 1 et de IFRS 2 qu'a appliquées la société ont donné lieu à ce qui suit :

- Les options sur actions et attributions d'actions antérieures au 7 novembre 2002 ne sont pas touchées par IFRS 2;
- Les options sur actions et attributions d'actions postérieures au 7 novembre 2002 n'ont été prises en compte que dans la mesure où elles n'étaient pas acquises au 1<sup>er</sup> janvier 2008;
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, toutes les options sur actions, attributions d'actions et autres paiements fondés sur des actions seront comptabilisés en résultat conformément à la méthode comptable décrite dans la note 1.

### **Comptabilisation de la charge de rémunération**

**PCGR du Canada** – Pour les attributions fondées sur des actions dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, la juste valeur d'une attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition.

**IFRS** – Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. Par conséquent, la société a ajusté sa charge de rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de méthode comptable.

### **Renoncations**

**PCGR du Canada** – La renonciation à des attributions est comptabilisée lorsqu'elle survient.

**IFRS** – La société doit faire une estimation du nombre d'attributions dont l'acquisition est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel d'attributions auquel il est renoncé sera probablement différent que le nombre estimatif. Par conséquent, la société a ajusté sa charge pour tenir compte de cette différence de méthode comptable.

### **Paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie**

**PCGR du Canada** – Un passif lié aux droits à la plus-value des actions est comptabilisé sur la base de la valeur intrinsèque de l'attribution, toute variation étant comptabilisée en résultat pour chaque période de reporting.

**IFRS** – Une entité doit évaluer le passif engagé à la juste valeur à l'aide d'un modèle d'évaluation des options. Jusqu'au règlement du passif, la juste valeur du passif est réévaluée à la fin de chaque période de reporting, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat au fur et à mesure de l'acquisition des attributions. Les variations de la juste valeur des attributions acquises sont comptabilisées immédiatement en résultat. Par conséquent, la société a ajusté les charges liées aux droits à la plus-value des actions pour tenir compte des variations de la juste valeur de ces attributions.

### **Évaluation des actifs d'impôt différé**

**PCGR du Canada** – Un actif d'impôt différé lié aux attributions fondées sur des actions est comptabilisé sur la base du montant cumulé de la charge de rémunération comptabilisée pour les attributions.

**IFRS** – L'actif d'impôt différé lié à une différence temporelle déductible est comptabilisé sur la base des déductions fiscales futures estimatives. Pour les attributions fondées sur des actions, les déductions fiscales futures sont habituellement évaluées sur la base de la valeur intrinsèque des attributions acquises à la fin de la période de reporting. Si les déductions fiscales futures estimées dépassent le montant de la charge de rémunération cumulée, l'excédent de l'impôt différé connexe est comptabilisé directement au sein des propres. Si aucune déduction fiscale ou une déduction fiscale réduite est prévue parce que la juste valeur des actions a baissé, l'actif d'impôt différé est entièrement ou partiellement repris et le montant de la reprise est comptabilisé en résultat ou au sein des capitaux propres, selon la comptabilisation initiale de l'actif. Par conséquent, la société a ajusté l'impôt différé lié aux attributions fondées sur des actions pour tenir compte des variations du cours de l'action.

## **4. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES**

### **Accords de prestations multiples**

**PCGR du Canada** – Des éléments probants objectifs du fournisseur pour les éléments non livrés dans le cadre d'un accord de prestations multiples doivent exister pour que soient comptabilisés les produits des activités ordinaires tirés des éléments livrés.

**IFRS** – Les produits des activités ordinaires sont répartis entre chaque élément et sont comptabilisés si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable et qu'ils possèdent une valeur intrinsèque pour le client. Par conséquent, dans certains cas, la société a comptabilisé les produits des activités ordinaires plus tôt que selon les PCGR du Canada.

### **Comptabilisation selon la méthode de l'achèvement des travaux**

**PCGR du Canada** – Dans certains cas, les produits des activités ordinaires de certains accords sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement des travaux.

**IFRS** – La méthode de l'achèvement des travaux n'est pas permise. Le produit est comptabilisé selon le degré d'achèvement des travaux à moins qu'un acte spécifique soit beaucoup plus important que les autres, auquel cas la comptabilisation des produits des activités ordinaires est différé jusqu'au moment où cet acte important est exécuté. Par conséquent, pour les accords qui ne comportent pas d'acte important, la société a comptabilisé les produits des activités ordinaires selon le degré d'achèvement des travaux conformément aux IFRS.

## 5. INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

La société a appliqué prospectivement la comptabilité de couverture aux relations de couverture qui satisfont aux conditions requises pour la comptabilité de couverture de IAS 39 à la date de transition qu'imposent les dispositions transitoires des IFRS.

### **Comptabilité de couverture**

**PCGR du Canada** – Lorsque certaines conditions sont satisfaites, la « méthode abrégée » et la méthode de la « concordance des conditions essentielles » peuvent être utilisées pour l'évaluation et la mesure de l'inefficacité, et on peut présumer que certaines relations de couverture ne sont pas inefficaces.

**IFRS** – Les IFRS ne permettent pas d'utiliser la « méthode abrégée » et la méthode de la « concordance des conditions essentielles » pour l'évaluation et la mesure de l'efficacité d'une relation de couverture. L'inefficacité doit être évaluée à la fin de toute période de reporting tant que la relation de couverture existe. Par conséquent, la société a évalué l'inefficacité à la fin de chaque période de reporting et a comptabilisé en résultat les montants connexes.

### **Risque de crédit**

**PCGR du Canada** – Avant 2009, aucune indication ne traitait expressément de la prise en compte du risque de crédit dans l'évaluation des instruments dérivés. Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») a publié son Abrégé des délibérations, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers (« CPN 173 »). Le CPN 173 précise que le risque de crédit propre à une entité et celui de la contrepartie doivent être pris en compte pour déterminer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, notamment les instruments dérivés. Le CPN 173 doit être appliqué rétroactivement, sans retraitement des périodes antérieures, à tous les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant après le 20 janvier 2009. La société a adopté cette norme en date du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**IFRS** – Le risque de non-exécution doit être pris en considération lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier, ce qui inclut le risque de crédit propre à une entité pour l'évaluation de ses passifs financiers, notamment des instruments dérivés. Bien que les indications des PCGR du Canada et celles des IFRS soient cohérentes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 en ce qui a trait à la prise en compte du risque de non-exécution dans l'évaluation de la juste valeur des instruments dérivés, la société a ajusté la valeur de certains instruments dérivés pour les périodes de reporting antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## 6. DÉPRÉCIATIONS

### **Actifs détenus en vue de la vente**

**PCGR du Canada** – Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente. La valeur comptable utilisée pour le test de dépréciation tient compte du montant cumulé des écarts de conversion.

**IFRS** – Les actifs détenus en vue de la vente sont également évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, mais la valeur comptable utilisée dans le calcul ne tient pas compte du montant cumulé des différences de conversion. En raison de ce changement de méthode d'évaluation, la société a comptabilisé des pertes de valeur additionnelles selon les IFRS puisque la valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente était supérieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

### **Valeur recouvrable**

**PCGR du Canada** – La première étape du test de recouvrabilité consiste à comparer la valeur comptable d'un actif aux flux de trésorerie prévus non actualisés devant être générés par cet actif. Si on ne peut recouvrer la valeur comptable d'un actif, la perte de valeur est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**IFRS** – La perte de valeur est égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, soit la plus élevée de la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus devant être générés par l'actif. En raison du changement de méthode d'évaluation, la société a comptabilisé des pertes de valeur additionnelles selon les IFRS puisque la valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente était supérieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à leur valeur d'utilité.

### **Reprise d'une perte de valeur**

**PCGR du Canada** – La reprise d'une perte de valeur n'est pas permise.

**IFRS** – La reprise d'une perte de valeur est obligatoire pour les actifs, sauf pour le goodwill, si certaines conditions sont satisfaites. Par conséquent, la société a repris certaines pertes de valeur comptabilisées selon les IFRS.

## **7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

### **Transactions intragroupe**

**PCGR du Canada** – L'inscription d'un actif ou d'un passif d'impôt différé pour une différence temporelle découlant d'une transaction intragroupe est interdite. De telles différences temporaires peuvent survenir lorsque la base fiscale d'un actif dans l'administration fiscale de l'acheteur diffère de sa valeur comptable dans les états financiers consolidés. En outre, l'impôt versé ou recouvré en raison du transfert d'un actif est inscrit à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans les états financiers, et est comptabilisé dans la charge d'impôts lors de la sortie de l'actif ou lors de son utilisation.

**IFRS** – Les IFRS ne prévoient pas ces exceptions. Par conséquent, un impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles découlant des transactions intragroupe selon le taux d'impôt de l'acheteur et l'impôt versé ou recouvré lors de transactions intragroupe est comptabilisé dans la période du versement ou du recouvrement. Par conséquent, la société a repris certains montants d'impôt différé découlant de transactions intragroupe.

### **Actifs d'impôt différé non comptabilisés acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises**

**PCGR du Canada** – Les actifs d'impôt différé non comptabilisés acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont incorporés dans le coût d'acquisition lorsque la réalisation de ces actifs est plus probable qu'improbable à la suite du regroupement d'entreprises. Si un actif d'impôt différé non comptabilisé devient réalisable après la date d'acquisition, cet avantage fiscal est aussi comptabilisé dans le goodwill. L'acquéreur comptabilise les actifs d'impôt différé qui deviennent réalisables à la suite de l'acquisition dans le coût d'acquisition.

**IFRS** – Les actifs d'impôt différé non comptabilisés acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont incorporés dans le coût d'acquisition lorsque la réalisation de ces actifs est plus probable qu'improbable à la suite du regroupement d'entreprises. Si un actif d'impôt différé non comptabilisé devient réalisable après la date d'acquisition, cet avantage fiscal est comptabilisé en résultat et un montant identique de goodwill est comptabilisé comme charge opérationnelle. L'acquéreur comptabilise en résultat les actifs d'impôt différé qui deviennent réalisables à la suite de l'acquisition. Par conséquent, la société a comptabilisé en résultat des actifs d'impôt différé qui sont devenus réalisables à la suite de l'acquisition.

### **Comptabilisation des positions fiscales incertaines**

**PCGR du Canada** – Les avantages fiscaux découlant de positions fiscales incertaines sont établis à l'aide d'un processus comportant deux étapes. D'abord, la société détermine s'il est plus probable qu'improbable que la position fiscale incertaine résistera à une vérification. Si cette condition est satisfaite, le montant de l'avantage fiscal est égal au montant le plus élevé dont la probabilité de réalisation est supérieure à 50 %. Si la condition relative à la probabilité n'est pas satisfaite, aucun avantage fiscal découlant d'une position fiscale incertaine n'est comptabilisé.

**IFRS** – La provision pour positions fiscales incertaines est égale à la meilleure estimation du montant qui sera payé, en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. Par conséquent, la société a recalculé sa provision selon les IFRS.

### **Comptabilisation des positions fiscales incertaines dans le cadre de regroupements d'entreprises**

**PCGR du Canada** – Les variations des provisions pour positions fiscales incertaines liées à des périodes antérieures à une acquisition sont prises en compte dans la répartition du prix d'acquisition, d'abord en réduction du goodwill et des immobilisations incorporelles liées au regroupement d'entreprises, puis, lorsque ces éléments ont été entièrement utilisés, en réduction de la charge d'impôt.

**IFRS** – Les variations des provisions pour positions fiscales incertaines antérieures à une acquisition qui surviennent plus de douze mois après la date d'acquisition sont comptabilisées en résultat. Par conséquent, la société a ajusté sa charge d'impôt pour tenir compte de cette différence de méthode comptable.

### **Comptabilisation des actifs d'impôt différé liés au goodwill déductible dans le cadre d'un regroupement d'entreprises**

**PCGR du Canada** – Lorsque la base fiscale du goodwill déductible dépasse sa valeur comptable, aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé.

**IFRS** – Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, sous réserve de l'évaluation habituelle de leur recouvrabilité.

### **Incidence fiscale des autres différences comprises dans le rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Parmi les différences liées à l'impôt, notons l'incidence de la comptabilisation, si approprié, de l'impôt différé sur les autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS.

## **8. MONTANT CUMULÉ DES DIFFÉRENCES DE CONVERSION**

Tel qu'il est mentionné à la rubrique « Choix des exemptions aux IFRS », la société a appliqué l'exemption non récurrente permettant de mettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion (le « MCDC ») au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le MCDC au 1<sup>er</sup> janvier 2008, qui était de 280 M\$, a été comptabilisé à titre d'ajustement des résultats non distribués. L'application de l'exemption n'a pas eu d'incidence sur le montant net des capitaux propres. En outre, les profits et les pertes de change reportés à la suite du remboursement de dette, qui sont transférés du MCDC au résultat, seront différents selon les IFRS en raison de l'exercice du choix de mettre à zéro le MCDC à la date de transition.

**Reclassements touchant la présentation**

**1. RECLASSEMENT DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES LOGICIELS ET DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**PCGR du Canada** – La dotation aux amortissements des logiciels à usage externe est inscrite dans le coût des produits vendus, alors que la dotation aux amortissements des logiciels à usage interne est inscrite dans la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles.

**IFRS** – La dotation aux amortissements de tous les logiciels est présentée dans un poste distinct du compte de résultat.

**2. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE**

**PCGR du Canada** – La quote-part dans le résultat des entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence est présentée au poste « Autres produits (charges) » dans l'état des résultats.

**IFRS** – La quote-part de la société dans le résultat des entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence doit être présentée dans un poste distinct du compte de résultat.

**3. PROFIT ET PERTE À LA VENTE D'UNE ENTREPRISE**

**PCGR du Canada** – Un profit ou une perte à la vente d'une entreprise ou d'un bien n'est pas une composante du résultat opérationnel; il est présenté au poste « Autres produits (charges) ».

**IFRS** – Un profit ou une perte à la vente d'une entreprise ou d'un bien est une composante du résultat opérationnel; il est présenté au poste « Autres profits et pertes opérationnels » du compte de résultat.

**4. RECLASSEMENT DE L'IMPÔT**

**Charge d'intérêts et positions fiscales incertaines**

**PCGR du Canada** – Les intérêts payables sur les règlements faisant suite à une vérification des autorités fiscales sont présentés dans la charge d'impôt.

**IFRS** – Les intérêts payables sur les règlements faisant suite à une vérification des autorités fiscales sont présentés dans les charges d'intérêts.

**Impôt différé**

**PCGR du Canada** – Les impôts différés sont répartis entre le courant et le non courant selon 1) la nature de l'actif ou du passif sous-jacent; 2) les résorptions prévues des éléments qui ne sont pas un actif ou un passif.

**IFRS** – Tous les actifs et passifs d'impôt différé sont classés à titre d'éléments non courants.

## **5. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE**

### **Participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale consolidée**

**PCGR du Canada** – Les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale consolidée sont classées dans un poste distinct entre le passif et les capitaux propres dans l'état de la situation financière et à titre de composante du bénéfice net dans le compte de résultat.

**IFRS** – Les participations ne donnant pas le contrôle sont classées au sein des capitaux propres dans un poste distinct des capitaux propres attribuables aux propriétaires. Elles ne sont pas intégrées au résultat net, mais elles sont plutôt présentées à titre d'affectation du résultat net.

Dans le cadre de l'adoption des IFRS, les termes « participation minoritaire » et « participation sans contrôle » ont été remplacés par le terme « participation ne donnant pas le contrôle » conformément à IAS 1.

### **Vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale consolidée**

**PCGR du Canada** – En janvier 2008, la société a cédé sa participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale consolidée. Le profit à la vente a été différé parce que la juste valeur des obligations de performance futures connexes ne pouvait être évaluée de façon fiable.

**IFRS** – Les IFRS offrent plus de souplesse pour déterminer la juste valeur et pour comptabiliser la contrepartie par tranche. Par conséquent, le profit à la vente de la participation ne donnant pas le contrôle a pu être évalué de façon fiable. La société a choisi de comptabiliser cette transaction comme si elle avait été conclue avec un détenteur de titres de capitaux propres. Par conséquent, le profit a été comptabilisé au sein des capitaux propres.

## **6. ACTIVITÉS ABANDONNÉES**

**PCGR du Canada** – Pour qu'une entreprise appartenant à une entité soit classée à titre d'activité abandonnée, l'entité ne doit pas intervenir de façon continue dans les activités de l'entreprise après la transaction de vente. En outre, les ventes d'entreprises occasionnelles d'une entité peuvent être classées dans les activités abandonnées si certaines conditions sont satisfaites.

**IFRS** – L'intervention continue auprès d'une entité vendue n'empêche pas sa présentation à titre d'activités abandonnées. De plus, seules les ventes d'entreprises importantes, par exemple des secteurs opérationnels, satisfont aux conditions des IFRS pour être présentées à titre d'activités abandonnées. Par conséquent, une entreprise, qui était classée dans les activités abandonnées, a été reclassée dans les activités poursuivies conformément aux IFRS.

### **États financiers retraités de Thomson Reuters**

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des états financiers déjà publiés préparés selon les PCGR du Canada avec les états financiers modifiés préparés selon les IFRS.

**Thomson Reuters Corporation**
**Rapprochement du compte consolidé de résultat pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008**

(en millions de dollars américains)

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclas-sements découlant des IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
Produits	8 295	9	8	8 312	Produits des activités ordinaires
Coût des produits vendus, frais de vente, de commercialisation et d'administration et frais généraux	(6 333)	1	54	(6 278)	Charges opérationnelles
Amortissement des immobilisations corporelles	(525)	(19)	255	(289)	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles
	-	(28)	(316)	(344)	Dotation aux amortissements des logiciels
Amortissement des actifs incorporels	(361)	55	-	(306)	Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles
Dépréciation d'actifs destinés à la vente	(72)	(17)	-	(89)	Perte de valeur sur actifs détenus en vue de la vente
	-	1	28	29	Autres profits opérationnels
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>1 004</b>	<b>2</b>	<b>29</b>	<b>1 035</b>	<b>Résultat opérationnel</b>
					Charges financières, montant net
Intérêts débiteurs et autres frais de financement, montant net	(122)	-	1	(121)	Charges d'intérêts, montant net
Autres produits, montant net	55	(5)	(32)	18	Autres produits financiers
	937	(3)	(2)	932	Résultat avant impôts sur le résultat et avant quote-part dans le résultat net des entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence
Participation dans Tradeweb, après impôts	(9)	-	11	2	Quote-part dans le résultat net des entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence
Impôts sur les bénéfices	(164)	1	(1)	(164)	Impôts sur le résultat
Bénéfice des activités poursuivies	764	(2)	8	770	Résultat tiré des activités poursuivies
Perte des activités abandonnées, déduction faite des impôts	(16)	1	-	(15)	Résultat tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts
<b>Bénéfice net</b>	<b>748</b>	<b>(1)</b>	<b>8</b>	<b>755</b>	<b>Résultat net</b>
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(4)				
Bénéfice attribuable aux actions ordinaires de Thomson Reuters Corporation <sup>1)</sup>	744				
				747	<b>Résultat attribuable aux Actionnaires ordinaires<sup>1)</sup></b>
				8	Participations ne donnant pas le contrôle
<b>Résultat par action</b>					
Résultat de base par action :					
Tiré des activités poursuivies	1,01 \$			1,01 \$	
Tiré des activités abandonnées	(0,02)			(0,02)	
Résultat de base par action	0,99 \$			0,99 \$	
Résultat dilué par action :					
Tiré des activités poursuivies	1,00 \$			1,00 \$	
Tiré des activités abandonnées	(0,02)			(0,02)	
Résultat dilué par action	0,98 \$			0,98 \$	

1) Le 10 septembre 2009, la totalité des actions ordinaires de Thomson Reuters PLC ont été échangées contre un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société dans le cadre de l'unification de la structure SDC. Se reporter aux notes 1 et 22 pour un complément d'information.

**Thomson Reuters Corporation**

**Rapprochement de l'état consolidé du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008**

(en millions de dollars américains)

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclas- sements découlant des IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
Bénéfice net	748	(1)	8	755	Résultat net
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>					<b>Autres éléments du résultat global</b>
Perte nette non constatée sur les couvertures de flux de trésorerie	(10)	(2)	-	(12)	Perte latente nette sur les couvertures de flux de trésorerie
Écarts de conversion	(1 791)	594	-	(1 197)	Partie des différences de conversion inscrite au sein des capitaux propres
	-	(93)	-	(93)	Partie des différences de conversion comptabilisée en résultat
	-	(157)	-	(157)	Pertes actuarielles des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite d'impôts de (49 \$)
	(1 801)	342	-	(1 459)	Autres éléments du résultat global
<b>Résultat étendu</b>	<b>(1 053)</b>	<b>341</b>	<b>8</b>	<b>(704)</b>	<b>Résultat global</b>
				(712)	<b>Résultat global de la période attribuable aux</b>
				8	Actionnaires ordinaires <sup>1)</sup>
					Participations ne donnant pas le contrôle

1) Le 10 septembre 2009, la totalité des actions ordinaires de Thomson Reuters PLC ont été échangées contre un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société dans le cadre de l'unification de la structure SDC. Se reporter aux notes 1 et 22 pour un complément d'information.

**Thomson Reuters Corporation**  
**Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2008**  
(en millions de dollars américains)

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclas-sements découlant des IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
<b>ACTIF</b>					<b>ACTIF</b>
Trésorerie et équivalents	983	-	-	983	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Comptes débiteurs, déduction faite des provisions	1 710	10	17	1 737	Comptes clients et autres débiteurs
	-	-	238	238	Autres actifs financiers
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	917	(7)	(253)	657	Charges payées d'avance et autres actifs courants
Impôts sur les bénéfices reportés	197	-	(197)	-	
Actif à court terme	3 807	3	(195)	3 615	Actif courant
Matériel informatique et autres immobilisations corporelles, montant net	1 524	63	1	1 588	Matériel informatique et autres immobilisations corporelles, montant net
Logiciels, montant net	1 880	(562)	-	1 318	Logiciels, montant net
Actifs incorporels identifiables, montant net	8 473	739	150	9 362	Autres immobilisations incorporelles identifiables, montant net
Écart d'acquisition	18 683	9	2	18 694	Goodwill
	-	-	451	451	Autres actifs financiers
Autres actifs à long terme	1 723	(405)	(688)	630	Autres actifs non courants
	-	-	154	154	Actifs d'impôt différé
Total de l'actif	36 090	(153)	(125)	35 812	Total de l'actif
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>					<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>
<b>Passif</b>					<b>Passif</b>
Dette à court terme	16	(3)	833	846	Dette courante
Comptes créditeurs et charges à payer	2 570	102	(69)	2 603	Créditeurs, charges à payer et provisions
Produits reportés	1 056	(7)	-	1 049	Produits différés
	-	-	69	69	Autres passifs financiers
Partie à court terme de la dette à long terme et des obligations au titre de contrats de location-acquisition	832	1	(833)	-	
Passif à court terme	4 474	93	-	4 567	Passif courant
Dette à long terme et obligations au titre de contrats de location-acquisition	7 440	(32)	(57)	7 351	Dette à long terme
Autres passifs à long terme	1 400	313	(79)	1 634	Provisions et autres passifs non courants
	-	-	79	79	Autres passifs financiers
Impôts sur les bénéfices reportés	2 630	347	(68)	2 909	Passifs d'impôt différé
	-	-	-	16 540	Total du passif
Participation sans contrôle dans les capitaux propres d'une société affiliée consolidée	69	-	(69)	-	
<b>Capitaux propres</b>					<b>Capitaux propres</b>
Capital	11 055	(1 100)	-	9 955	Capital social
Bénéfices non répartis	10 539	10	-	10 549	Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 517)	216	-	(1 301)	Cumul des autres éléments du résultat global
Total des capitaux propres	20 077	(874)	-	19 203	Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société
	-	-	69	69	Participations ne donnant pas le contrôle
	20 077	(874)	69	19 272	Total des capitaux propres
Total du passif et des capitaux propres	36 090	(153)	(125)	35 812	Total du passif et des capitaux propres

**Thomson Reuters Corporation**  
**Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2008**  
(en millions de dollars américains)

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
<b>ACTIF</b>					<b>ACTIF</b>
Trésorerie et équivalents	841	-	-	841	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Comptes débiteurs, déduction faite des provisions	1 780	10	28	1 818	Comptes clients et autres débiteurs
	-	-	261	261	Autres actifs financiers
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	952	20	(206)	766	Charges payées d'avance et autres actifs courants
Impôts sur les bénéfices reportés	100	-	(100)	-	
Actif à court terme	3 673	30	(17)	3 686	Actif courant
Matériel informatique et autres immobilisations corporelles, montant net	1 555	-	1	1 556	Matériel informatique et autres immobilisations corporelles, montant net
Logiciels, montant net	1 298	1	-	1 299	Logiciels, montant net
Actifs incorporels identifiables, montant net	8 596	(24)	130	8 702	Autres immobilisations incorporelles identifiables, montant net
Écarts d'acquisition	19 348	(1 024)	-	18 324	Goodwill
	-	-	286	286	Autres actifs financiers
Autres actifs à long terme	1 550	(368)	(555)	627	Autres actifs non courants
	-	-	109	109	Actifs d'impôt différé
Total de l'actif	36 020	(1 385)	(46)	34 589	Total de l'actif
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>					<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>
<b>Passif</b>					<b>Passif</b>
Dette à court terme	13	-	675	688	Dette courante
Comptes créditeurs et charges à payer	2 710	(2)	(4)	2 704	Créditeurs, charges à payer et provisions
Produits reportés	1 196	(3)	-	1 193	Produits différés
	-	-	60	60	Autres passifs financiers
Partie à court terme de la dette à long terme et des obligations au titre de contrats de location-acquisition	672	3	(675)	-	
Passif à court terme	4 591	(2)	56	4 645	Passif courant
Dette à long terme et obligations au titre de contrats de location-acquisition	6 834	(4)	(47)	6 783	Dette à long terme
Autres passifs à long terme	1 723	297	(222)	1 798	Provisions et autres passifs non courants
	-	-	222	222	Autres passifs financiers
Impôts sur les bénéfices reportés	2 674	34	(55)	2 653	Passifs d'impôt différé
	-	-	-	16 101	Total du passif
Participation sans contrôle dans les capitaux propres d'une société affiliée consolidée	72	-	(72)	-	
<b>Capitaux propres</b>					<b>Capitaux propres</b>
Capital-actions	11 135	(1 101)	-	10 034	Capital social
Bénéfices non répartis	10 969	(319)	-	10 650	Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 978)	(290)	-	(2 268)	Cumul des autres éléments du résultat global
Total des capitaux propres	20 126	(1 710)	-	18 416	Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société
	-	-	72	72	Participations ne donnant pas le contrôle
	20 126	(1 710)	72	18 488	Total des capitaux propres
Total du passif et des capitaux propres	36 020	(1 385)	(46)	34 589	Total du passif et des capitaux propres